

**«Le français, c'est le *last frontier*»:  
La structure nominale dans le discours bilingue français/anglais**

**Thèse présentée à  
l'École des études supérieures et de la recherche  
de l'Université d'Ottawa  
en vue de satisfaire aux exigences  
de la maîtrise ès arts en linguistique**

**Danielle Turpin**

**1995**

**© Danielle Turpin, Ottawa, Canada, 1995**



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Bibliothèque nationale  
du Canada

Direction des acquisitions et  
des services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-15686-9

**Canada**



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## RÉSUMÉ

La catégorisation des items lexicaux isolés d'une langue incorporés au discours d'une autre est souvent ambiguë. Ces incorporations, qui représentent la portion la plus riche du discours bilingue, sont-elles des emprunts, des alternances de langues d'un seul mot, ou des manifestations d'un autre type de phénomène de contact entre langues? Leur statut exact est important car il se trouve que les contraintes régissant les différentes manifestations de contact linguistique ne sont pas les mêmes d'une manifestation à une autre. Cette étude est consacrée à la désambiguïsation des noms isolés d'origine anglaise incorporés au discours bilingue français/anglais de Moncton (Nouveau-Brunswick).

En suivant les principes du modèle variationniste, la méthode comparative (Poplack et Meechan 1995) rend possible la tâche de faire la distinction entre les différents phénomènes de contact. Nous nous sommes servies de cette méthode, qui consiste en la comparaison du *patternning grammatical* des items ambigus avec celui de leurs équivalents dans les deux langues monolingues en contact et dans les alternances de langues non-ambiguës.

L'examen de tous les niveaux grammaticaux du syntagme nominal a permis d'isoler des sites où les systèmes du français et de l'anglais sont en contraste. À ces endroits, il a été possible de mesurer empiriquement le degré d'intégration des noms anglais isolés et de déterminer s'ils se comportent comme des noms anglais ou comme des noms français. Il s'est avéré qu'entre autres, les patterns de balisage, l'emploi du déterminant  $\emptyset$ , la position des adjectifs et l'attribution du genre indiquent tous que les items jusqu'ici «ambigus» se comportent en fait comme de légitimes items de la langue réceptrice, le français. D'après ce résultat, nous avons réussi à établir que les noms anglais isolés de notre corpus sont en fait des emprunts lexicaux.

Nous avons aussi démontré que la méthode comparative, qui jusqu'à date n'a été exploitée qu'en des études de couples de langues typologiquement distinctes, peut s'appliquer à une situation de contact entre langues typologiquement similaires, en l'occurrence, dans le discours bilingue français/anglais.

à ma mère,

## REMERCIEMENTS

Je souhaite témoigner ma gratitude à tous ceux qui m'ont soutenu au cours de ce projet et qui ont rendu possible son accomplissement.

Je remercie sincèrement le O'Brien Foundation du Nouveau-Brunswick et l'École des études supérieures et de la recherche de l'Université d'Ottawa pour l'appui financier qu'ils m'ont offerts. Je remercie également le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, qui a financé ma recherche sur le terrain par l'entremise du Fonds d'émergence de projets de recherche sur le Canada français.

Je suis plus que reconnaissante à ma directrice de thèse, Professeur Shana Poplack, dont l'enseignement et le souci de la rigueur scientifique m'ont beaucoup inspiré. Son soutien s'est manifesté sous plus d'une forme. Ses précieux conseils et son encouragement ont été constants au fil des ans. Au niveau plus pratique, elle m'a aidé en rédigeant de multiples lettres de référence et en me procurant de l'emploi depuis le début. Mais je suis surtout reconnaissante de la patience exemplaire qu'elle a fait preuve à mon égard tout au long de ce travail.

Pendant trois ans, j'ai eu le privilège de travailler au sein de l'équipe de recherche du Laboratoire de sociolinguistique du Professeur Poplack. D'une part, j'ai pu apprécier l'accès, qui m'a généreusement été accordé, aux locaux et à l'équipement informatique du laboratoire. Mais surtout, la formation et les connaissances que j'ai acquises en participant aux projets de recherche du Professeur Poplack et du Professeur Sali Tagliamonte se sont avérés être outils indispensables à mon propre travail.

J'ai eu la chance de bénéficier d'un soutien constant de la part de mes collègues, de ma famille et de mes amis. Parmi mes collègues du Laboratoire de sociolinguistique, je remercie Sali Tagliamonte, Marjory Meechan, Keltie Purcell, Ejike Eze, Svitlana Budzhak-Jones, Sylvie Thibault et Alicia Wells pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail et pour m'avoir attentivement écouté, des heures durant, chaque fois où mes problèmes m'ont semblé trop importants pour être ignorés du monde entier.

Je suis infiniment reconnaissante de la confiance inébranlable que ma mère m'a accordé depuis le début de mes études universitaires. À maintes reprises j'ai pu puiser dans son exemple et dans ses mots de sagesse afin de trouver la force nécessaire pour terminer ce que j'avais commencé. Je la remercie d'ailleurs de m'avoir fait un acte de foi en m'offrant mon «cadeau de maîtrise», mon ordinateur Macintosh, au tout début de mes études.

Je tiens à remercier Marc Thibaudeau pour avoir su m'inciter à pousser un peu plus fort lorsque je m'étais convaincue que je ne pouvais avancer plus loin. Il a inspiré en moi la confiance en l'avenir, qui m'a été essentielle pour attaquer de front, et survivre, l'étape la plus exigeante de mon travail, celle de la rédaction. Aussi, je remercie Lara Mainville pour son experte révision de mon texte final. Sa constante disponibilité, surtout aux derniers moments de mon épreuve, m'a été autant nécessaire que bénéfique. Je n'oublie pas mes plus fidèles «cheerleaders», Michel Séguin, Jocelyne Gallant et Mireille Losier, qui m'ont procuré de nécessaires doses de réalité en me tirant (ou en tentant de me tirer) périodiquement de mon ordinateur.

Enfin, ce travail ne se serait pas réalisé sans la coopération des informateurs de mon corpus. S'ils doivent demeurer anonymes, je les remercie néanmoins pour leur inestimable contribution à ce projet.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux et figures.....	vi
Introduction.....	1
0.2. La communauté étudiée.....	3
0.3. Définitions.....	8
0.3.1. Alternances de langues.....	8
0.3.2. Emprunts.....	11
0.4. Sommaire de la dissertation.....	12
Chapitre I: Méthodologie.....	13
1.1. La méthode comparative.....	13
1.2. Le corpus.....	15
1.2.1. Collecte des données.....	15
1.2.2. Les locuteurs.....	16
1.3. Les données.....	19
1.4. La codification.....	21
Chapitre II: Les structures nominales de l'anglais et du français.....	23
2.1. Le syntagme nominal de l'anglais.....	23
2.1.1. Les déterminants.....	23
2.1.2. Les modifieurs.....	24
2.2. Le syntagme nominal du français.....	25
2.2.1. Les déterminants.....	25
2.2.2. Les modifieurs.....	27
2.3. Sites d'équivalence et de non-équivalence.....	28

Chapitre III: Résultats.....	30
3.1. Distribution des données.....	30
3.2. L'intégration lexicale: La fréquence d'utilisation.....	32
3.3. L'intégration discursive: Les baliseurs.....	35
3.4. Analyse syntaxique.....	39
3.4.1. Type de détermination.....	39
3.4.1.1. L'absence de déterminant.....	43
3.4.1.2. L'article indéfini.....	43
3.4.1.3. L'article défini.....	44
3.4.1.4. Autres déterminants.....	45
3.4.1.5. L'emploi non-prescriptif de Ø.....	47
3.4.1.6. Les sites d'équivalence.....	49
3.4.2. Position des modifieurs.....	50
3.5. L'analyse morphologique.....	54
3.5.1. Le genre.....	54
3.5.2. Le nombre.....	62
Conclusion.....	69
Appendice I:.....	74
Appendice II:.....	76
Appendice III:.....	80
Références.....	82

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1:	Comparaison de la distribution de la détermination nominale.....	14
Tableau 1:	Information démographique des locuteurs.....	17
Tableau 2:	Distribution des données.....	21
Tableau 3:	Utilisation des articles avec les noms nombrables et non nombrables.....	23
Tableau 4:	Utilisation des articles avec les noms nombrables et non nombrables.....	25
Tableau 5:	Comparaison des structures du syntagme nominal en français et en anglais.....	28
Tableau 6:	Distribution par locuteur des noms anglais en contexte français et en alternance de langues.....	30
Figure 2:	Pourcentage des noms anglais en contexte français et en alternance de langues, chez chaque locuteur.....	31
Tableau 7:	Fréquence d'utilisation des types de noms anglais en contexte français selon le locuteur.....	34
Figure 3:	Patterns de balisage des noms anglais en contexte français en comparaison avec les alternances de langues.....	37
Tableau 8:	Position des baliseurs chez les alternances de langues, chez les noms anglais en contexte français et en français monolingue.....	39
Tableau 9:	Distribution des déterminants des noms en français monolingue, en anglais monolingue et dans les contextes mixtes.....	41
Figure 4:	Patterns de détermination des noms anglais en contexte français, en comparaison avec les noms en français monolingue, en anglais monolingue, et en alternances de langues.....	42
Tableau 10:	Position des adjectifs en contexte bilingue, en français monolingue et en anglais monolingue.....	51
Tableau 11:	Proportion de genre féminin attribué aux noms isolés selon les facteurs conditionneurs.....	58
Tableau 12:	Analyse de règle variable de la contribution des facteurs à la probabilité de genre féminin chez les noms anglais en contexte français.....	60
Tableau 13:	Distribution des marqueurs de pluriel chez les locuteurs.....	65
Tableau 14:	Distribution des marqueurs selon le type de nom et selon la fréquence d'utilisation.....	66

Tableau A:	Analyse khi-deux des patterns de modification des noms français en contexte français et des noms anglais en contexte anglais avec seuil de signification de 0.01 .....	74
Tableau B:	Analyse khi-deux des patterns de modification des noms anglais en contexte anglais et des noms anglais en contexte français avec seuil de signification de 0.01 .....	74
Tableau C:	Analyse khi-deux des patterns de modification des noms français en contexte français et des noms anglais en contexte français avec seuil de signification de 0.01 .....	74
Tableau D:	Analyse khi-deux des patterns de modification des noms anglais en contexte anglais et des noms anglais en alternances de langues non-ambiguës avec seuil de signification de 0.01 .....	75
Tableau E:	Analyse khi-deux des patterns de modification des noms français en contexte français et des noms anglais en alternances de langues non-ambiguës avec seuil de signification de 0.01 .....	75
Tableau F:	Analyse khi-deux des patterns de modification des noms anglais en contexte français et des noms anglais en alternances de langues non-ambiguës avec seuil de signification de 0.01 .....	75
Tableau G:	Liste des noms ayant toujours été attribués au même genre, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (avec genre reconnaissable ou non) et le nombre de cas avec genre reconnaissable.....	76
Tableau H:	Liste des noms de provenance anglaise dont l'attribution du genre est variable, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (avec genre reconnaissable ou non) et le nombre de cas de chaque genre.....	79
Tableau I:	Liste des noms ayant toujours reçu le même affixe pluriel, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (pluriel ou non) et le nombre de cas au pluriel .....	80
Tableau J:	Liste des noms ayant reçu un affixe pluriel variable, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (pluriel ou non) et le nombre de cas au pluriel .....	81

## INTRODUCTION

Dans toute étude du comportement bilingue, il est impossible d'éviter le sujet épineux de la distinction entre les différents phénomènes de contact entre langues. Face au discours bilingue, les questions se posent inmanquablement: lorsqu'ils incorporent à leur discours un item d'une autre langue, les locuteurs passent-ils de la grammaire d'une langue à celle d'une autre? Quelles sont les stratégies employées afin d'éviter l'agrammaticalité de la structure hybride résultante? Si le but de l'étude du contact entre langues est de discerner la nature de la grammaire sous-jacente du discours bilingue, il va sans dire que l'identification des processus linguistiques en jeu dans les sites de mixture est un point de la plus haute importance.

Haugen (1956) a proposé que les différents phénomènes de contact soient situés le long d'un continuum, avec les ALTERNANCES DE LANGUES («*code-switches*») à un bout et les EMPRUNTS au bout opposé. Le recours à des items d'une autre langue sous leurs formes non-intégrées, c'est-à-dire en conservant leurs traits syntaxiques et morphologiques, constituerait une alternance de langues, alors que l'emprunt sous-entendrait l'intégration complète au système de la langue réceptrice.

L'exemple en (1), provenant des données sur lesquelles notre thèse se fonde, illustre la diversité des formes sous lesquelles les incorporations d'une langue étrangère peuvent se manifester. Des items de provenance anglaise (en italiques), sous forme d'éléments simples ou à l'intérieur de séquences de longueurs variées, alternent avec des items de la langue réceptrice française.

- (1) Le vieux était là, il a *ninety-one*, couché dans un lit, une *hip* de cassée, après pâtir. Pis il me *beggait* de *caller* les polices, pis que comment ce qu'i-- pis il a *starté* à prier au- ça à cause j'ai changé de chambre, il parlait au Seigneur, pis il disait là «*pl-- come and get me, come and get me, how can you let this- do this to a religious man*», pis il criait après moi, il disait «*how can you let them do this to me?*» Pis il pâtissait. Pis, pas *nice* à dire *but honest to God*, je *feelais* pour me lever debout *out* de mon lit pis juste aller à lui là pis le *choker* là pis le tuer *right* là. S-- *honest to God, it came through my thought he would have been better off dead.* (02/1.175)<sup>1</sup>

À la surface, la distinction entre alternances de langues et emprunts apparaît assez simple à établir mais la profusion de tentatives de désambiguïisation des phénomènes de contact atteste du contraire. Notamment, les complications surviennent dans le cas des incorporations d'items lexicaux isolés où les indices d'intégration sont insuffisants pour permettre leur catégorisation. C'est le cas de *ninety-one*, *hip*, *nice*, *out* et *right* en (1). En effet, le traitement de cette portion du corpus bilingue s'avère être de loin le domaine le plus contentieux de l'étude du contact entre langues. Certains linguistes sont d'avis que si les alternances et les emprunts sont des phénomènes de nature différente, il est impossible de les distinguer (e.g. Boyd (1990), Treffers (1990)). D'autres chercheurs soutiennent que si on ne peut les distinguer, c'est bien parce qu'ils sont générés par un seul processus grammatical et qu'il n'y a en fait pas de différence entre eux (e.g. Bentahila (1991), Boeschoten (1990)). Contribuant au débat, un autre groupe croit qu'il y a différence entre les emprunts RÉPANDUS et les alternances mais que ces dernières ne se distinguent pas des emprunts SPONTANÉS «*nonces*») (e.g. Eliasson (1989), Myers-Scotton (1988)). Enfin, certains reconnaissent que les emprunts et les alternances sont des phénomènes différents qui PEUVENT et DOIVENT être distingués (e.g. Budzhak-Jones et Poplack (1995), Eze (1995, en préparation), Poplack et Meechan (1995), Poplack et Meechan (à paraître), Sankoff et al. (1990)); nous démontrerons en ce qui suit que ceci est bel et bien le cas.

Cette étude sera consacrée à la désambiguïisation des noms isolés de provenance étrangère – notoirement la portion la plus riche de tout discours bilingue (Budzhak-Jones et

<sup>1</sup> Les chiffres entre parenthèses identifient le locuteur et le numéro de ligne de l'exemple dans les transcriptions.

Poplack (1995), Meechan et Poplack (à paraître), Poplack (1987), Poplack (1988), Poplack et Meechan (1995), Sankoff et al. (1985), Eze (1995)) – dans un corpus de français canadien, le français acadien de Moncton (sud-est du Nouveau-Brunswick), variété caractérisée par l'incorporation généreuse d'items lexicaux anglais et par une fréquence importante d'alternances de langues. Dans une étude du traitement des emprunts et des alternances de cette variété (Turpin 1992), nous avons trouvé que 66% (322/485) des incorporations de l'anglais étaient des items lexicaux isolés. Ayant à notre tour rencontré la difficulté de déterminer le statut de ces items, et ayant connu la frustration d'avoir à exclure une portion aussi riche de notre corpus pour n'avoir pu les désambiguïser, nous avons décidé de pousser plus loin la recherche en nous concentrant sur leur désambiguïstation. Nous démontrerons que grâce à la méthode variationniste et à une analyse empirique rigoureuse, il est absolument possible, voire essentiel, de déterminer le statut d'une proportion remarquable des noms isolés de provenance étrangère incorporés au discours bilingue et d'effectuer une distinction claire entre les emprunts et les alternances de langues.

## **0.2. La communauté étudiée**

Ayant longtemps vécu dans l'isolement géographique, ayant peu fréquenté l'école, et ayant entretenu peu de liens avec les Français ou les Québécois, les Acadiens ont préservé une variété de français distincte, peu touchée par le français normatif (Péronnet 1977:216). Leur regroupement dans des communautés à l'écart des villages anglais a favorisé leur mode de vie en «vase clos» et la «conservation» de leur parler (ibid.). Ces conditions de développement font qu'aujourd'hui, on distingue encore le parler acadien du français québécois et des autres variétés de français canadien.

Toutefois, le vingtième siècle et la centralisation, l'industrialisation, l'urbanisation, la scolarisation et les réseaux de communications de plus en plus sophistiqués ont ouvert le monde aux Acadiens; par conséquent, le parler acadien s'est ouvert aux influences du monde. On parle ici des influences du français normatif (que les éducateurs accueillent à

bras ouverts), et les influences de l'anglais (que les éducateurs s'efforcent de combattre). Si les empreintes de la langue anglaise sont apparentes dans les parlers de toutes les régions acadiennes des provinces maritimes et de Terre-Neuve, elles se manifestent à différents niveaux ainsi qu'à différents degrés selon le contexte linguistique: calques, glissements de sens, interférences, emprunts et alternances de langues sont tous présents. Mais ce sont dans les régions accusant les proportions les plus élevées d'anglophones, présentant donc une situation de contact plus intime, que les phénomènes de contact les plus «voyants» se manifestent (emprunts spontanés et alternances de langues) et ce, avec une fréquence plus élevée que dans les régions où les francophones représentent la majorité de la population.

Notre lieu d'étude est Moncton, le centre urbain du sud-est du Nouveau-Brunswick. En 1986, la population totale de la ville était de 102 084 habitants, parmi lesquels 29% ont affirmé être de langue maternelle française et 5% ont indiqué être de langue maternelle française ET anglaise. Parmi ces derniers, 24% ont indiqué utiliser le français à la maison alors que 6% ont indiqué y utiliser les deux langues. L'importance de la communauté linguistique francophone est apparente, en dépit de son statut minoritaire. Si la présence du français dans la ville est bien mise en évidence grâce à une université de langue française et à de nombreux organismes culturels francophones, il y existe tout de même une situation de bilinguisme asymétrique, où seuls les francophones sont bilingues (à l'image du reste du Canada). Typiquement, l'utilisation de la langue française est restreinte aux contextes familial, écolier et au sein des organismes officiellement déclarés francophones. Non seulement les francophones de Moncton entrent-ils en contact direct avec l'anglais quotidiennement, mais cette langue est préférée au travail, dans les commerces et dans les autres lieux publics. Les francophones de Moncton vivent une situation de «langues en contact» telle que définie par Weinreich (1953) en ce sens que les locuteurs doivent avoir recours, de façon alternante, au français et à l'anglais, selon les exigences de la situation. Ceci dit, le caractère intime du contact a ses répercussions dont, tel que mentionné plus haut, la fréquence élevée d'incorporations de provenance anglaise

dans le discours français. Ce phénomène se remarque surtout chez les générations plus jeunes et est observable à tel point qu'on lui a assigné une appellation propre, le «chiac». Cette variété se distingue nettement de celle des générations plus âgées qui ont subi les effets de la modernisation du vingtième siècle, mais à un moindre degré.

Péronnet (1977) souligne l'importance de ne pas confondre les deux variétés: «nous sommes quand même amenée à faire une distinction entre deux variétés de parlers acadiens, soit le parler traditionnel qu'on peut appeler le franco-acadien, et le parler plus actuel, celui de l'ère des villes et des mass-média qu'on peut appeler de façon générale le 'franglais' et de façon localisée le 'chiac' (région de Moncton, Nouveau-Brunswick)» (p. 215). La première variété est caractérisée par la conservation d'éléments archaïques, populaires et régionaux d'origine gallo-romane (Péronnet 1989b) et, si elle est parsemée d'items lexicaux de provenance anglaise, ceux-ci prennent la forme d'emprunts établis et complètement intégrés à la langue réceptrice (Péronnet 1989a). La principale caractéristique de la deuxième variété serait une quantité copieuse d'incorporations de provenance anglaise. C'est de cette deuxième variété qu'il est question dans notre analyse.

Il est important de noter ici que si la distinction entre les variétés de parlers acadiens proposée par Péronnet (1977) semble facile à comprendre, celle-ci n'est pas toujours respectée par les linguistes lorsqu'ils se réfèrent aux parlers acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick. L'utilisation de l'appellation «chiac» n'est pas encore fixée, les uns s'y référant pour désigner le parler français acadien traditionnel, les autres pour désigner le parler bilingue. Au sujet de cette confusion, Gérin (1984:31) écrit que «ce terme a servi à désigner le parler de toute la région du sud-est du Nouveau-Brunswick sans tenir compte de la coexistence de plusieurs systèmes linguistiques: le vieil acadien et un nouveau code dont la principale caractéristique est l'abondance d'emprunts à l'anglais». La confusion à laquelle Gérin se réfère se retrouve non seulement chez les linguistes intéressés, mais également chez les soi-disant locuteurs du chiac: parmi les seuls locuteurs de notre étude, nous rencontrons, en effet, diverses opinions. D'après le locuteur en (2), le chiac est

conforme à la description qu'en fait Péronnet, c'est-à-dire le parler traditionnel utilisé par les personnes âgées, contrastant avec celui parlé par les générations nouvelles, qui ne serait que du français mélangé à de l'anglais. Le locuteur en (3) estime, par contre, que c'est bien la présence d'items de provenance anglaise qui caractérise le chiac.

- (2) Ben chiac c'est juste le- le vieux français, sais-tu ce que je veux dire, que ma grand-mère parle, sais-tu ce que je veux dire? Pis que- *yeah*, les mémères pis les pépères parlent, sais-tu ce que je veux dire? Ça c'est le chiac, oùsqu'il y a pas vraiment de mots ang-- tu sais il y a des mots anglais icitte pis là, là, sais-tu ce que je veux dire, *but* comme, pas comme nous-autres. (01/1.370)
- (3) Je suis chiac. Ouais. Un Anglais pourrait me comprendre, parce qu'il y a beaucoup de mots que je dis qu'est anglais. (13/1.126)

Non seulement y existe-t-il cette confusion quant à la nature du chiac, mais le terme «chiac» n'est pas complètement dépourvu de connotation péjorative, comme l'illustre l'opinion suivante, tirée d'un éditorial du quotidien de langue française du Nouveau-Brunswick:

Si l'on prend le premier concept du chiac, c'est-à-dire l'utilisation indiscriminatoire de mots français et de mots anglais, cette façon de s'exprimer n'est pas acceptable parce qu'elle n'est pas une langue. Pourtant, un certain nombre, sans souci et sans gêne, pratique régulièrement ce jargon comme s'il s'agissait d'un élément de fierté et d'identité. Lorsque ce phénomène est observé, il s'agit plutôt des ravages de l'anglicisation et de l'assimilation, deux de nos profonds ennemis linguistiques et qui sont, malheureusement, fort présents dans un très grand nombre de communautés acadiennes<sup>2</sup>.

Nous remarquons que la même confusion existe autour de terme «joual», employé à la fois pour se référer à la variété de français non-standard telle que parlée dans la région de Montréal, et à d'autres variétés de français non-standard à l'intérieur de la province du Québec. En réalité, on n'a jamais réussi à situer ce «joual»; de la même façon que le «franglais», sa postulation n'a jamais été fondée sur des données scientifiquement valables,

<sup>2</sup> «Le Chiac au banc des accusés», dans *L'Acadie Nouvelle* publié à Caraquet (N.-B.), éditorial du 6 novembre 1992, p.12.

et sa définition exacte demeure obscure. Pour toutes les raisons citées, nous préférons éviter l'appellation «chiac» pour décrire la variété sous étude ici, en ayant recours à la dénomination neutre de «discours bilingue».

Depuis le début du siècle, les parlers français acadiens ont fait l'objet d'une abondance d'études linguistiques. Des domaines les plus populaires de linguistique acadienne touchant les parlers du sud-est du Nouveau-Brunswick, la lexicologie et la phonologie sont privilégiés. Citons les études les plus notables. Dans le domaine de la lexicologie des parlers acadiens, des travaux d'envergure ont été effectués par Pascal Poirier (1884-1928) (dont l'édition critique a récemment été établie par Gérin (1993)) et Massignon (1962). Le système phonologique de l'acadien a été minutieusement détaillé par Lucci (1972). En outre, l'aspect grammatical a notamment été traité par Péronnet (1989b).

Il est juste de remarquer, à l'instar de Gérin (1984:32), que s'il existe plusieurs études portant sur les parlers acadiens, peu d'entre elles traitent de l'aspect de l'«interférence» des deux langues. Sur la variété en question, citons les études de Roy (1979), qui traite des conjonctions *but* et *so*, et de Perrot (1990), qui présente une analyse des marqueurs *back*, *comme* et *juste*. Flikeid (1989) a effectué une analyse empirique du rôle et du fonctionnement des incorporations de l'anglais dans le discours bilingue acadien de Nouvelle-Écosse: or, à notre connaissance, le discours bilingue de Moncton n'a pas encore fait l'objet d'une telle analyse à cette date. Pour expliquer cet état de choses, Péronnet (1977:217) suggère que «Le chiac étant récent et encore en pleine évolution, il est assez difficile de le saisir, de le fixer, même sur une bande sonore. Il varie énormément d'un groupe d'âge à l'autre, d'un lieu à l'autre (même rapproché), d'une personne à l'autre (membres d'une même famille).» En effet, il est impossible de saisir le discours bilingue sans la méthode variationniste. Par contre, il est absolument accessible avec cette méthode. C'est pourquoi nous prendrons toutes les précautions nécessaires afin d'éviter des résultats biaisés par les variations sociales et idiosyncrasiques entre locuteurs, en ayant recours à un

corpus homogène, en rendant compte de tous les détails démographiques des personnes interviewées et en suivant la méthode détaillée au chapitre II.

Nous rappelons que dans son énoncé expliquant le glissement de sens du terme «chiac», Gérin se réfère au discours bilingue en question comme à «un nouveau code.» En effet, d'après les observations sommaires du chiac effectuées à ce jour, certains (dont Gérin (1984) et Boudreau et Perrot (1994) concluent que cette variété ne constitue pas un système hétéroclite résultant du mélange arbitraire du français et de l'anglais. Ils proposent, au contraire, que le discours bilingue de Moncton puisse être considéré comme «un troisième code autonome par rapport aux deux codes en contact dont il est issu, régi par ses propres règles» (Boudreau et Perrot 1994). Cependant, à notre connaissance, aucune règle définie n'a été proposée à cette date. Notre étude est un premier pas en cette direction. Nous sommes ici en mesure de vérifier les hypothèses de Gérin et de Boudreau et Perrot en ce qui concerne le syntagme nominal. Nous démontrerons qu'en ce qui concerne la grammaire sous-jacente des incorporations nominales, cette variété est régie par des lois spécifiques, c'est-à-dire d'une part, par les règles sous-jacentes au parler français acadien monolingue pour les emprunts et, d'autre part, par les règles de l'anglais pour les alternances. La clé de cette étude est de déterminer où alternent les deux systèmes.

### **0.3. Définitions**

#### **0.3.1. Alternances de langues**

Nous adoptons la définition d'alternance de langues de Poplack (1993): «Code-switching is the juxtaposition of sentences or sentence fragments, each of which is internally consistent with the morphological and syntactic (and optionally, phonological) rules of the language of its provenance» (p. 255). Également, à l'instar de Sankoff et Poplack (1981:4), nous distinguons des alternances de langues des autres manifestations de contact entre langues: emprunts, interférences, pidginisations, calques, morts de langues, relexifications, emplois appris de mots de langue étrangère, et jeux de mots.

Essentiellement, les alternances de langues conservent leur intégrité structurale – contrairement aux autres manifestations qui impliquent la déformation ou le remplacement de parties de la grammaire ou du lexique des langues en jeu. En outre, alors que les autres manifestations du contact sont limitées à des situations spécifiques, les alternances peuvent être un mode de communication productif chez certaines communautés linguistiques et être exploitées à l'intérieur d'un éventail de situations de communication (ibid.).

Différents types d'alternances sont illustrés dans les exemples (4) à (6), qui apparaissent tous chez un même locuteur. Les alternances inter-phrastiques peuvent être composées d'une phrase entière (4) ou encore d'une proposition (5). Les alternances intra-phrastiques se produisent à l'intérieur de la phrase, c'est-à-dire à la frontière d'un syntagme (6) ou, plus intimement, à l'intérieur même du syntagme (7).

- (4) Ben ça coûte huit- dix-huit mille piasses pour leurs parents, pour les envoyer là. || *It's a private thing, it's called the Lucas Foundation.* || Pis comme, ben il y a- je pense qu'il y a une maison de douze personnes. (05/512)
- (5) Pis okay, pis c'est- on- c'est inconnu || *and he brings that point across very well,* || tu sais, par- en écrivant ces livres là. (05/1.384)
- (6) Pis elle est toute seule, comme c'est || *in the middle of nowhere,* || à Bouctouche comme. (05/1.715)
- (7) On a comme || *resolved things, you know?* || Mais lui euh- il reste loin de la ville. (05/1.620)

Les alternances intra-phrastiques peuvent s'effectuer aux SITES D'ÉQUIVALENCE, c'est-à-dire que les lieux admis pour l'alternance sont contraintes par l'homologie structurale des constituants alternés (Poplack 1993:256). En autres mots, l'alternance est admise «en tout point de la chaîne parlée où les grammaires sont compatibles» (Achard 1993:62).

La définition d'alternance de langues sous-entend le passage d'une langue à une autre, donc d'une grammaire à une autre; les alternances, par conséquent, n'afficheront aucun signe d'intégration linguistique, puisqu'elles n'apparaissent pas dans le contexte grammatical de la langue réceptrice. Dans le cas de mots isolés de provenance étrangère

enchâssés dans la langue réceptrice, leur statut est ambigu: si l'item apparaît dans un site d'équivalence structurale ou s'il ne requiert pas d'affixation, il n'y a à la surface aucun signal défini qui puisse nous indiquer son statut. Si l'item n'apparaît pas dans un site d'équivalence structurale, il est également ambigu: est-ce une alternance de langues violant la contrainte d'équivalence ou bien un emprunt? L'ambiguïté est d'autant plus accrue lorsque la langue réceptrice et la langue d'origine sont typologiquement similaires, comme c'est le cas avec le français et l'anglais. Dans ce couple de langues, les sites de non-équivalence sont rares. Si la morphologie et la syntaxe peuvent contribuer des informations claires et fort révélatrices dans le cas de langues typologiquement distinctes, la coïncidence syntaxique et le peu de distinctions morphologiques entre le français et l'anglais rendent ces indices moins directs. La réalisation phonologique de l'incorporation peut par ailleurs ne pas nous informer sur son statut si le registre phonologique du locuteur comprend les phonèmes des deux langues (qui est toujours le cas chez les bilingues), et si la norme communautaire admet la non-intégration phonologique des emprunts. Par exemple, *training*, en (8), est réalisé avec une prononciation anglaise, soit /t<sup>h</sup>re<sup>l</sup>nɪŋ/, sa position dans le syntagme nominal respecte les règles structurales des deux langues en contact et le seul indice morphologique offert est le genre qui, à lui seul dans cet exemple, ne suffit pas pour effectuer une catégorisation irréfutable.

- (8) Je me levais le lendemain matin vers quatre heures et demi, cinq heures, pour aller faire mon *training*, tu sais? (05/1.280)

Ces mots isolés représentent justement les types d'incorporations à statut ambigu que nous cherchons à désambiguïser. Nous qualifions donc d'alternance de langue seuls les cas NON-AMBIGUS, c'est-à-dire les SÉQUENCES de mots d'origine anglaise juxtaposées à des séquences d'origine française.

### 0.3.2. Emprunts

Lorsque un mot d'origine étrangère est intégré à tous les niveaux grammaticaux au système de la langue réceptrice et s'il est accepté et employé de façon répandue par la communauté linguistique, il a sans aucun doute atteint le statut d'emprunt lexical. Toutefois, la difficulté d'identifier ce phénomène vient du fait que le processus d'emprunt est en réalité un processus productif qui ne satisfait pas nécessairement toutes les contraintes d'intégration et de récurrence chez tous les mots qu'il atteint (Poplack et Sankoff 1988:1176). Nous avons déjà expliqué comment le statut d'un item simple est difficilement identifiable dans le cas de langues typologiquement similaires, mais nous démontrerons également que même lorsque nous nous fions à un corpus défini et non pas à des intuitions, il peut être difficile de mesurer la RÉELLE diffusion et acceptation d'un item lexical à l'intérieur d'une communauté linguistique. En effet, de vastes quantités de données sont nécessaires afin de mesurer la fréquence d'un item en particulier. À cette date, seuls Poplack et al. (1988) se sont voués à une telle entreprise, analysant une base de données comprenant plus de 20 000 cas d'emprunts (représentant 2183 types, ou mots différents) dans le corpus d'Ottawa-Hull<sup>3</sup>. À partir de ces données, ils ont découvert que seulement 7% (142/2183) des types d'emprunts peuvent être réellement considérés comme répandus dans la communauté linguistique. Ainsi la détermination du statut des items isolés est compliquée par un autre facteur: il s'avère que la MAJORITÉ des types d'items incorporés dans le discours bilingue ne sont pas répandus, récurrents ou acceptés dans la communauté mais n'apparaissent qu'à une seule reprise dans un corpus. Ceux-ci sont des emprunts SPONTANÉS, appelés «*nonce*» dans la littérature. Poplack (1993:256) soulève que si les emprunts spontanés montrent les mêmes patterns d'intégration morphologique et syntaxique que les emprunts établis, ils nécessitent néanmoins une connaissance active du lexique de leur langue d'origine. En ce sens, ils ressemblent à des alternances.

---

<sup>3</sup> Ce corpus volumineux, de 120 informateurs, 270 heures de discours et 3,5 millions de mots est celui du projet "Conséquences sociolinguistiques du contact des langues dans la région d'Ottawa-Hull" (Poplack 1989).

L'importance d'un l'examen approfondi des patterns d'intégration se voit donc d'autant plus accrue.

#### **0.4. Sommaire de la dissertation**

Les chapitres qui suivent se présentent de la façon suivante. Le chapitre II traite de la méthodologie employée: d'abord nous identifions le cadre de recherche de notre étude, ensuite nous détaillons les procédures de la collecte des données et de la sélection des locuteurs. Le chapitre III est consacré à la description de la grammaire standard des deux langues en contact; l'accent est mis sur les aspects où il y a contraste entre le français l'anglais. Le chapitre IV comprend les résultats des analyses des données. Nous y examinons d'abord la distribution des noms isolés avant de présenter les résultats des analyses quantitatives lexicale, discursive, syntaxique et morphologique. En conclusion, le chapitre V fait le bilan des résultats obtenus.

## Chapitre I

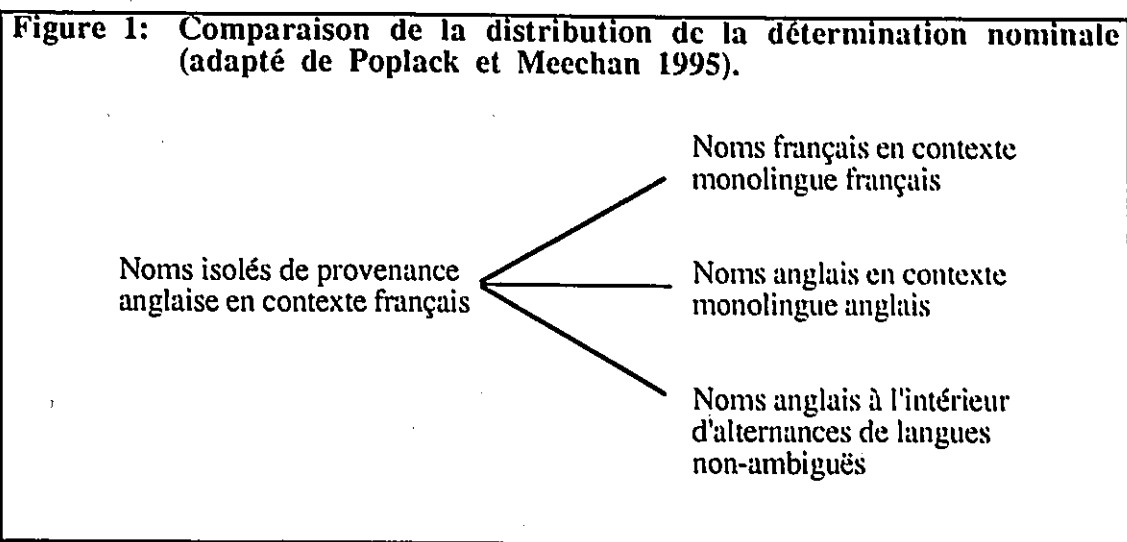
### MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée ici s'inscrit dans le cadre de la théorie variationniste. Ce cadre de recherche implique l'examen empirique du discours spontané tel qu'employé dans des contextes naturels. Selon Poplack (1993:251) les principes de base de l'approche variationniste comprennent 1) l'utilisation de données appropriées, c'est-à-dire le recours à un corpus assez grand pour effectuer des généralisations sur le comportement linguistique des locuteurs qui soient fondées; 2) une sélection appropriée de locuteurs, c'est-à-dire le choix d'un corpus représentatif de la communauté linguistique étudiée et la reconnaissance du rôle des locuteurs à l'intérieur de la communauté; 3) «*the principle of accountability*», telle que définie par Labov (1972:72), voulant que nous rendions compte de TOUTES les données pertinentes, tant celles sur lesquelles nos hypothèses s'appuient que celles qui vont à l'encontre de nos hypothèses; et 4) la définition du contexte variable. Là où la variation entrera en jeu dans une analyse des phénomènes de contact sera dans la variabilité distributionnelle des items lexicaux observés, et dans le conditionnement des variables traditionnelles.

#### 1.1. La méthode comparative

Il est possible de rendre compte de la variabilité distributionnelle en ayant recours à la méthode récemment développée sous le cadre variationniste par Poplack et Meechan (1995) et poursuivie par Budzhak-Jones et Poplack (1995), Meechan et Poplack (en préparation) et Eze (1995, en préparation). Dans une comparaison quantitative en trois temps des syntagmes nominaux, illustrée dans la Figure 1 (adaptée de Poplack et Meechan (1995)), il sera possible de définir le *patterning grammatical* dans chaque contexte linguistique. Afin de faire ressortir la structure sous-jacente du syntagme nominal contenant un nom isolé de provenance anglaise, les patterns de détermination de ces items

seront comparés aux patterns de détermination de leurs équivalents dans la langue d'origine (anglais monolingue), dans la langue réceptrice (français monolingue) et dans les alternances de langues non-ambiguës. Il est à noter que c'est bien du discours tel que parlé par les locuteurs que notre corpus monolingue est constitué. Ce point est essentiel à l'analyse et particulièrement important pour cette variété de français, étant donné son éloignement de la norme standard (cf. Péronnet 1977): c'est dans les déviations et/ou les rapprochements aux patterns d'utilisation des locuteurs et non aux patterns de la norme que le statut des noms isolés pourra être désambiguïsé.



Cette approche nous permettra de déterminer quel système régit les incorporations et d'identifier ainsi la grammaire sous-jacente des incorporations. Le patterning grammatical des items isolés pourra se rapprocher soit du pattern de l'anglais, soit du pattern du français. Nous émettons l'hypothèse suivante: si la grammaire des items ambigus est celle de la langue d'origine, ils pourront être interprétés comme des alternances de langues, tandis que si la grammaire des items ambigus est celle de la langue réceptrice, ils pourront être interprétés comme des emprunts lexicaux.

L'information provenant de la variabilité distributionnelle des items lexicaux sera complémentée par l'examen du conditionnement des variables linguistiques (l'attribution du

genre et la marque du pluriel). Suivant le même raisonnement que pour la variabilité distributionnelle, notre hypothèse est la suivante: si le conditionnement des noms anglais en contexte français reflète celui de la langue d'origine, ceux-ci pourront être interprétés comme des alternances, alors que si leur conditionnement reflète celui de la langue réceptrice, ils pourront être interprétés comme des emprunts.

Notre recherche comprend donc une analyse variationniste approfondie incorporant des aspects de tous les niveaux de la grammaire. Nous pouvons observer la distribution des items lexicaux à travers les éléments environnants, à savoir, leur modification syntaxique, morphologique et discursif. La comparaison des hiérarchies de détermination et de modification à travers les différents contextes linguistiques contribue l'information nécessaire à la désambiguïsation des mécanismes en jeu dans les sites de mixture. Ainsi, cette méthode permet la mise en lumière de la grammaire sous-jacente du discours bilingue.

## **1.2. Le corpus**

### **1.2.1. Collecte des données**

La fiabilité des données sur lesquelles sont fondées toute analyse sociolinguistique est cruciale à la légitimité des résultats obtenus. Nous nous sommes assurée que cette étude est fondée uniquement sur le discours spontané de locuteurs attestant un niveau de bilinguisme élevé. Les données proviennent d'enregistrements d'interviews sociolinguistiques effectuées à Ottawa (Ontario) et à Moncton (N.-B.) en 1991 et en 1992. Nous avons confié à une personne-contact, membre de la communauté linguistique étudiée, la tâche de localiser des individus satisfaisant aux exigences de notre échantillon. Pour répondre aux critères d'évaluation établis, il fallait: 1) être né à Moncton, 2) y avoir vécu au moins jusqu'à l'âge de 18 ans, 3) avoir reçu une éducation en français, et 4) être locuteur compétent du discours bilingue français/anglais et employer ce code dans le cours d'interactions normales.

En utilisant les techniques standard de réseau social, notre personne-contact a localisé trois individus à Ottawa et treize individus à Moncton desquels nous avons obtenu

des interviews. Dans presque tous les cas, la personne-contact était présente lors de l'interview et menait les conversations avec les locuteurs<sup>4</sup>.

### 1.2.2. Les locuteurs

Parmi les 16 locuteurs interviewés, huit ont été sélectionnés afin de faire partie de la présente étude. Nous avons remarqué que la présence de la personne-contact membre de la communauté linguistique favorisait un parler davantage vernaculaire et informel. Ainsi, tous les interviews retenus se sont déroulés avec la personne-contact présente. De plus, sept des huit locuteurs sélectionnés étaient accompagnés d'amis ou de membres de leur famille, détail favorisant également le vernaculaire. Les interviews retenus se sont déroulés sous forme de conversation, avec le moins d'interférence possible de notre part. Nous nous sommes assurée que le corpus regroupait les membres de la même communauté linguistique, assurant un échantillon représentatif du discours. En choisissant les locuteurs qui feraient partie de notre corpus, non seulement nous sommes-nous arrêtée au caractère vernaculaire du parler, mais nous nous sommes également assurée que le groupe était homogène: tous les locuteurs font partie du même réseau social, de près ou de loin, y compris ceux qui ont été interviewés à Ottawa. Les caractéristiques démographiques des locuteurs sont présentées dans le Tableau 1.

---

<sup>4</sup> Dans trois cas toutefois, nous avons dû procéder à l'interview en l'absence de la personne-contact.

Tableau 1: Information démographique des locuteurs.								
No	Sexe	Age	Occupation	Années d'éducation complétées	Niveau socio-économique	Langue parlée à la maison	Langue du conjoint	Autres villes habitées
01	M	20	étudiant (littérature française)	2 université	moyen	Français		
02	M	28	chômeur	secondaire	ouvrier	Français/Anglais	Anglais	
05	F	23	commis	secondaire	ouvrier	Français/Anglais		Montréal (1.5 an) Kingston (6 mois) Halifax (2 ans) Ottawa (3 mois)
09	M	24	étudiant (cinéma)	3 université	moyen	Français		Montréal (3 ans)
11	M	25	mécanicien	2 collège (diplômé)	ouvrier	Français		
12	M	22	commis	secondaire	ouvrier	Français		
13	F	22	étudiante (musique)	3 collège (diplômée) 1 université	moyen	Français		Montréal (3 ans) Ottawa (1 an)
15	M	25	commis	1 collège	ouvrier	Français/Anglais	Anglais	Halifax (1 an) Ottawa (1.5 ans)

Parmi les huit locuteurs de notre corpus, nous retrouvons deux femmes et six hommes du même groupe d'âge, soit d'entre 20 et 28 ans. Au moment de l'interview, tous avaient complété une éducation secondaire et six avaient entamé des études post-secondaires. Parmi ceux-ci, deux locuteurs seulement détenaient des diplômes collégiaux: le locuteur [11] en mécanique et le locuteur [13] en musique. Les locuteurs [05] et [15] avaient abandonné leurs études post-secondaires, et les locuteurs [01] et [09] étaient toujours aux études. Le locuteur [13] entamait un programme universitaire, toujours en musique. Des cinq locuteurs sur le marché du travail, trois étaient commis-vendeurs, le quatrième était mécanicien et le dernier était, à ce moment, chômeur.

Le niveau socio-économique des locuteurs a été déterminé en prenant en considération l'emploi et l'éducation de chacun. Pour les locuteurs toujours étudiants, nous avons tenu compte des emplois qu'ils occupaient entre leurs périodes d'études de même que du niveau socio-économique de leurs parents. Ainsi, cinq locuteurs proviennent de la classe ouvrière, trois de classe moyenne et aucun locuteur n'est de classe élevée.

Quatre locuteurs ont habité ailleurs que dans la région de Moncton, mais tous y sont restés au moins jusqu'à l'âge de 18 ans et y retournent périodiquement, leurs familles respectives habitant toujours la région. Au moment de l'interview, le locuteur [09] étudiait à Montréal où il habitait avec deux francophones de la région de Moncton, et retournait quatre mois chaque été à Moncton, où l'interview s'est déroulée. Les locuteurs [05], [13] et [15], interviewés ensemble à Ottawa, continuent d'évoluer à l'intérieur de réseaux sociaux acadiens et affirment ne fréquenter que des Acadiens depuis le début de leurs séjours respectifs à Ottawa.

Tous les locuteurs ont reçu une éducation entièrement en langue française, jusqu'au niveau post-secondaire. Les locuteurs [01], [09], [11], [12] et [13] disent ne parler qu'en français à la maison, à moins d'être en présence d'anglophones. En grandissant, les locuteurs [02], [05] et [15] parlaient déjà le français et l'anglais avec leurs parents, et continuent de parler les deux langues à la maison.

### 1.3. Les données

Les interviews ont été transcrites dans *Concorder 1.1* (Rand et Patera 1991), un programme informatique permettant la réalisation de concordances à partir de transcriptions de textes. À partir de nos transcriptions, les concordances ont été créées, listant chaque item lexical retrouvé dans les transcriptions. Nous avons extrait de ces concordances tous les substantifs de langue anglaise et de langue française et avons classifié tous les noms d'étymologie anglaise selon qu'ils étaient des items simples incorporés dans un contexte entièrement français ou qu'ils faisaient partie de ce que nous avons identifié comme étant une alternance de langues non-ambiguës.

Pour être classifié comme nom anglais simple en contexte français, les items lexicaux devaient être immédiatement précédés et suivis de français, tel qu'illustré en caractères gras en (9), ou être soit précédés ou suivis de français, lorsqu'ils se trouvent à la frontière syntagmatique, comme en (10). Nous avons inclus dans cette catégorie les noms composés qui se comportent comme noms simples, comme en (11). Un total de 604 noms anglais simples en contexte français a ainsi été isolé.

- (9) Il dit au **bear** de comme «*scratch off the eczema off the lady*». (01/1.668)
- (10) Je voulais une **perm** *because my friend had a perm*. (05/2.427)
- (11) T'as accès à des **repertoire films** pis du *stuff* comme ça, qu'est *great*. (09/3.22)

Ces types d'incorporations ont été comparés aux noms anglais à l'intérieur d'alternance de langues non-ambiguës. Dans cette catégorie, seules les alternances intra-phrastiques ont été retenues, y compris les alternances à la frontière de propositions subordonnées et relatives. Notons que la production d'une séquence de mots d'origine étrangère ne signifie pas obligatoirement la réalisation d'une alternance de langues et il peut demeurer, surtout dans le cas des séquences plus courtes, une part d'ambiguïté quant à leur statut. Il est possible que nous soyons en présence d'incorporations d'expressions figées, exemplifiées en caractères gras en (12) ou encore d'emprunts côte à côte, comme en (13).

- (12) *If you think* qu'il t'a fait du tort, *well* moi ça que je dirais, *an eye for an eye* là. (02/1.855)
- (13) Je jouais le violon pis toute là, la *whole deal*. Mais euh- *yeah*, non, c'est pas mon fort. (13/3.108)

Dans la mesure du possible, nous avons tenté d'identifier ces segments et de les exclure de la catégorie d'alternance non-ambiguës<sup>5</sup>.

Nous avons isolé 204 cas de noms anglais en alternance de langues non-ambiguës, exemplifiés en caractères gras en (14) et en (15).

- (14) C'est une maison de douze personnes, pis- ben c'est j-- Il *just a small farm and two people run it, like*, tu sais? (05/1.504)
- (15) Je *start* à faire de quoi Il *but next thing you know*, je me fais ri-- je me fais mal, je me *strain*. (02/1.354)

Afin de procéder à la comparaison des patterns de modification des noms anglais en contextes bilingues avec ceux de la langue d'origine et de la langue réceptrice, nous avons également extrait des transcriptions un certain nombre de noms en contexte monolingue. D'une part, nous avons extrait chaque occurrence de nom anglais en contexte monolingue anglais, pour un total de 372 cas, exemplifiés en (16) et d'autre part, nous avons extrait une part de noms français en contexte monolingue français permettant la comparaison, soit 567 noms, exemplifiés en (17).

---

<sup>5</sup> La majorité des cas que nous avons identifiés comme de possibles emprunts côte à côte sont des formes de type adjectif+nom. L'identification de ce phénomène est ardue car elle implique la détermination du statut des adjectifs impliqués, ce qui nécessiterait une analyse à elle seule. Pour les fins de cette étude, nous nous sommes fiée au facteur de récurrence dans le corpus. Par exemple, *whole*, en (13), est apparu fréquemment, chez plusieurs locuteurs, comme incorporation isolée et en compagnie d'autres incorporations. Notre thèse démontrant que la contrainte de récurrence n'est pas toujours respectée par les emprunts, nous admettons qu'il puisse y avoir des cas d'adjectifs empruntés que nous n'avons pu identifier. Toutefois, s'il demeure des cas d'emprunts côte à côte qui sont passés inaperçus, nous jugeons que toutes les précautions prises feront que ces cas seront rares et ne pourront influencer sur nos résultats.

- (16) *Maybe he reads books all day, but he's- he's actually a punk-rock misogynist, not to put the two words in the same context.* (15/3.59)
- (17) On est dans la plus belle section du plus libre pays au monde. (09/1.10)

D'autre part, nous avons exclu les noms propres (e.g. *le Gunningsville Bridge*)<sup>6</sup>, et les noms jouant le rôle de modifieurs (e.g. *des attitude problems*). De plus, représentant un phénomène extrêmement rare dans notre corpus, nous avons également exclu de l'analyse les noms français en contexte anglais: nous n'en avons relevé que deux occurrences. Le Tableau 2 rapporte la distribution de tous les noms retenus selon leur contexte linguistique.

Contexte:	Anglais	Français		Alternance
Langue du nom:	Anglais	Français	Anglais	Anglais
	372	567	604	204

#### 1.4. La codification

Tous les catalogues de *Concorder 1.1*, renfermant les listes de noms retenus pour la présente analyse, ont été importés dans *GoldVarb 2.0* (Rand et Sankoff 1990) où ils ont pu être codifiés pour divers facteurs linguistiques. Ce procédé nous permettra d'observer la distribution des données selon différentes configurations et de procéder à la comparaison des patterns de modification entre différents contextes linguistiques. Il faut préciser ici que chaque occurrence d'un mot est prise comme un CAS d'un même TYPE lexical. Dans le texte, lorsque nous ne spécifions pas que nous nous référons à des TYPES de noms, il sera bien question de CAS. Tous les cas, donc, ont été codifiés selon le nombre de fois qu'ils sont apparus à l'intérieur du corpus, selon les locuteurs qui les ont employés et selon son type lexical. Les facteurs servant à mesurer l'intégration des incorporations comprennent: la fréquence d'utilisation; les baliseurs; les types de détermination et de modification; la

<sup>6</sup> Si les noms propres ne s'insèrent pas dans l'analyse c'est bien parce qu'ils représentent des éléments fixes qui ne sont pas sujets à la même variabilité que les noms communs.

position des modifieurs; le genre; et le nombre. La pertinence de ces derniers et les détails concernant la codification sont abordés dans la section des résultats, sous les rubriques respectives.

## Chapitre II

### LES STRUCTURES NOMINALES DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS

#### 2.1. Le syntagme nominal de l'anglais

##### 2.1.1. Les déterminants

Tous les déterminants de l'anglais se manifestent pré-nominalement. Quirk et al. (1985) en relève trois classes, regroupés selon leur position dans le syntagme nominal en relation l'un avec l'autre: les «prédéterminants» (e.g.: *half, all, double*), les «déterminants centraux» (e.g.: les articles *the, alan*), et les «post-déterminants» (e.g.: les nombres cardinaux et ordinaux, *many, few*). Les déterminants centraux les plus communs sont les articles définis, *the*, et les articles indéfinis, *alan*. Les différentes classes de noms requièrent des articles différents, tel qu'illustré dans le Tableau 3, reproduit et traduit de Quirk et al. (1985). Chez les noms nombrables, le singulier et le pluriel définis sont représentés par *the*, le singulier indéfini par *alan*, et le pluriel indéfini par  $\emptyset$ . Chez les noms non nombrables, le singulier défini est représenté par *the*, et le singulier indéfini par  $\emptyset$ .

		Nombrables	Non nombrables
Singulier	défini	<i>the book</i>	<i>the furniture</i>
	indéfini	<i>a book</i>	<i>furniture</i>
Pluriel	défini	<i>the books</i>	
	indéfini	<i>books</i>	

Ainsi, l'absence d'article (ou, si on veut conserver la fonction de quantification, le déterminant *some*) apparaît au lieu de l'article indéfini lorsqu'il s'agit de noms nombrables indéfinis au pluriel et de noms non nombrables indéfinis. En outre, l'anglais possède un système élaboré de détermination  $\emptyset$ . Bien que les noms singuliers nombrables accompagnés de compléments appellent un article (e.g. *Bill is an engineer*), il en va différemment lorsque le complément dénote un rôle unique: le  $\emptyset$  peut alterner avec *the*

(*Maureen is (the) captain of the team*). Parmi d'autres catégories d'utilisation de l'article Ø, on retrouve (Quirk et al. 1985:274)<sup>7</sup>:

- a) les noms abstraits:  
*Silence/virtuel/happiness is...*
- b) les institutions de la vie humaine et de la société, surtout avec les noms compléments de *at, in* et *on*:  
*be in town/bed/prison/jail/class/school/church;*  
*go to town/bed/prison/jail/class/school/church, etc.*
- c) les noms de sciences, langues, langues et religions:  
*to study biology*  
*to speak French*  
*to follow christianity*  
*to believe in capitalism*
- d) les moyens de transport et de communication:  
*travel/come by bicycle/bus/car etc.*  
*communicate by radio/telephone/mail*
- e) le temps du jour et de la nuit, surtout suivant *at, by, after, before*:  
*at dawn/sunset/midnight*  
*before morning/night*
- f) les saisons, de façon optionnelle, et les jours de la semaine:  
*Winter is coming*  
*in (the) spring/summer*  
*Tomorrow is Monday*
- g) les repas, comme institution:  
*stay for breakfast/tea/lunch*  
*before breakfast/tea/lunch, etc.*
- h) certaines maladies:  
*anaemia, appendicitis, diabetes, influenza, pneumonia*
- i) les parties du corps en complément du verbe:  
*She has blue eyes.*

### 2.1.2. Les modifieurs

Les propositions prépositionnelles et les syntagmes relatifs de l'anglais sont toujours post-posés au nom (e.g. *the children in the park, the dog that barked*). Les adjectifs précèdent presque catégoriquement le nom. Les rares cas où l'adjectif apparaît post-nominalement sont en fait des résidus anciens de contact avec des langues romanes

<sup>7</sup> Les exemples proviennent de Quirk et al. (1985).

(Charbonneau 1993:110), aujourd'hui anglicisés et relevant davantage du nom composé que d'une structure nom+adjectif: *court-martial*, *governor general*, *president elect*, *poet laureate*, *sum total*, etc. De nos jours, ils sont analysés comme de simples noms composés qui entrent, à leur tour, dans les mêmes structures de modification détaillées ci-dessus.

## 2.2. Le syntagme nominal du français

### 2.2.1. Les déterminants

En français, la détermination est exclusivement pré-nominale et lorsqu'il y a épithète, elle la précède. Le déterminant minimal est l'article, dont on distingue les mêmes deux espèces qu'en anglais, soit le défini et l'indéfini. Le Tableau 4 en illustre l'emploi.

Tableau 4: Utilisation des articles avec les noms nombrables et non nombrables.			
Singulier	défini	Nombrables <i>le livre</i>	Non nombrables <i>le courage</i>
	indéfini	<i>un livre</i>	<i>du courage</i>
Pluriel	défini	<i>les livres</i>	
	indéfini	<i>des livres</i>	

La détermination anglaise se distingue de la détermination française principalement du fait qu'il y existe des formes marquant spécifiquement le pluriel du nom (*les/des*) et une forme employée pour les noms non nombrables indéfinis (*de la/du*), contextes de détermination  $\emptyset$  en anglais.

Contrairement à l'anglais, l'article est obligatoire en français, sauf dans les occasions suivantes, où, selon la grammaire prescriptive, il peut s'absenter (Grévisse 1986)<sup>8</sup>:

<sup>8</sup> Les exemples proviennent de Grévisse (1986).

- a) devant le nom apposé post-posé ou devant le nom attribut lorsqu'il expriment simplement une qualité:  
*Il est avocat*  
*Tubulcain, père des forgerons*
- b) d'ordinaire, devant le nom en apostrophe:  
*Docteur, dit-elle*
- c) d'ordinaire, devant les noms servant de compléments de caractérisation d'un autre nom:  
*Une table de marbre*  
*La gravure sur verre*
- d) devant les noms de jours et de mois, et *midi* et *minuit*:  
*Venez mardi*
- e) dans un grand nombre d'expressions figées, surtout des syntagmes verbaux et des syntagmes prépositionnels:  
*avoir peur*  
*donner congé*  
*avec soin*  
*perdre de vue, etc.*
- f) souvent dans le style proverbial:  
*Noblesse oblige*  
*Blanc comme neige*  
*Pierre qui roule n'amasse pas mousse*
- g) assez souvent dans les énumérations:  
*Les hommes, femmes et enfants du village*
- h) ordinairement devant les noms qui se désignent eux-mêmes:  
*Amour est parfois féminin*
- i) souvent dans les phrases averbales servant d'inscription, de titre, d'ouvrage, d'adresses:  
*Maison à vendre*

La détermination anglaise se distingue, par ailleurs, de la détermination française, dans l'emploi réduit qu'elle fait de l'article défini, qui joue un rôle plus important en français. Dans les contextes suivants, où le français emploie l'article défini, l'anglais peut avoir recours à (Charbonneau 1993)<sup>9</sup>:

- a) l'article indéfini,
  - pour exprimer des attributs personnels:  
*Cléopâtre avait le nez très long. / Cleopatra had a very long nose.*

<sup>9</sup> Les exemples proviennent de Charbonneau (1993).

- pour exprimer une valeur distributive:  
*Un dollar le litre./A dollar a litre.*
- b) l'adjectif possessif,  
pour désigner des parties du corps, des vêtements:  
*Il s'est lavé les mains./He washed his hands.*  
*Il a les mains dans les poches./He has his hands in his pockets.*
- c) l'adjectif démonstratif:  
*Toute la région au-delà de.../All that area beyond the...*  
*Il ne devrait pas agir de la sorte./He shouldn't act that way.*

### 2.2.2. Les modifieurs

Les modifieurs du français peuvent précéder ou suivre le nom, c'est-à-dire que certains adjectifs épithètes sont antéposés au nom alors que la plupart sont post-posés, alors que les propositions relatives et prépositionnelles sont catégoriquement post-posés.

Le cas des adjectifs nous intéresse particulièrement ici puisque leur positionnement en français se distingue de celui de l'anglais, qui n'admet pas les adjectifs post-nominaux (sauf dans les exemples figés cités plus haut). Parmi les principes généraux régissant la place des adjectifs épithètes, Grévisse (1986:534) relève les suivants:

- 1) Pré-position:
  - a) les adjectifs suivants, courants et souvent monosyllabiques: *petit, moindre, vieux, bon, meilleur, grand, joli, autre, mauvais, pire, jeune, gros, beau, demi, mi,*  
sauf:
    - a) suivi d'un complément: *musique belle à entendre*
    - b) pour un sens particulier: *un sourire jeune*
    - c) dans les usages régionaux: *l'église vieille est fermée*
    - d) dans les écarts littéraires: *sa tête petite s'incline*
  - b) les adjectifs ordinaux et *dernier*:  
*le vingtième siècle*  
*son troisième enfant*  
*un dernier effort*
- 2) Post-position:
  - a) les adjectifs indiquant la forme ou la couleur:  
*une table carrée*  
*le tapis vert*
  - b) les adjectifs dérivés de noms propres et ceux qui indiquent une catégorie objective, sociale, administrative, religieuse, technique, etc.:  
*tragédie cornélienne*  
*principe monarchique*

- c) la plupart des participes:  
*un homme estimé*  
*une musique éclatante*
- d) les adjectifs polysyllabiques, surtout lorsqu'ils qualifient des noms monosyllabiques, et ce pour l'équilibre du syntagme:  
*un vers harmonieux*
- e) les adjectifs suivis de leurs compléments:  
*un jardin grand comme la main*

Forsgren (1978), dans son étude de la place de l'adjectif épithète portant sur des exemples tirés de journaux français, a trouvé 1231 cas d'antéposition (33%) et 2517 cas de post-position (67%). Les résultats auxquels aboutit Wilmet (1986) concordent avec ceux de Forsgren: sur un corpus de 29 016 adjectifs tirés de documentations littéraires, un épithète sur trois précède l'adjectif. En français standard, donc, la structure déterminé+déterminant s'avère être l'ordre le plus fréquent, quoique ce taux élevé cacherait un grand nombre de cas d'adjectifs de peu de types, notamment, les adjectifs courants en 1) a) énumérés ci-dessus.

### 2.3. Sites d'équivalence et de non-équivalence

Les règles de placement des déterminants et modificateurs du français et de l'anglais standard sont résumés dans le Tableau 5.

Tableau 5. Comparaison des structures du syntagme nominal en français et en anglais.					
Langue	POS 2	POS 1	N	POS 1	POS 2
Français	Déterminants Ø (restreint)	Adjectif	O	Adjectif	Rel/PP
Anglais	Déterminants Ø	Adjectif	M		Rel/PP

Au niveau syntaxique, il n'existe donc pas de sites de non-équivalence strictement dits entre l'anglais et le français; de fait, d'après le tableau, les alternances de langues seraient libres de se présenter entre chaque position.

Les différences entre les deux langues relèvent davantage de CONFLITS que de non-équivalence. Alors que le concept d'équivalence structurale touche l'ordre des mots, nous définissons les conflits structuraux comme des contrastes grammaticaux ou stylistiques, où le locuteur doit CHOISIR entre la grammaire d'une langue ou de l'autre. Par exemple, au niveau de la détermination  $\emptyset$ , les systèmes de l'anglais et du français entrent en conflit, en ce sens que  $\emptyset$  est beaucoup plus restreint en français qu'en anglais. Cet exemple est le seul conflit qui puisse s'imposer pré-nominalement. En ce qui concerne les modifieurs, seule la position de l'adjectif constitue un conflit structural, l'anglais ne l'admettant qu'en antéposition. La position des syntagmes relatifs et des propositions prépositionnelles est équivalente dans les deux langues. Une telle similarité structurale pourrait rendre difficile l'analyse de la distribution des items anglais dans les sites autres que ceux de conflit; or, grâce à une méthodologie variationniste s'appuyant sur la comparaison des TAUX ET PATTERNS de modification, nous sommes en mesure de déterminer, même dans les sites d'équivalence, la grammaire sous-jacente des noms anglais isolés.

## Chapitre III

### RÉSULTATS

#### 3.1. Distribution des données

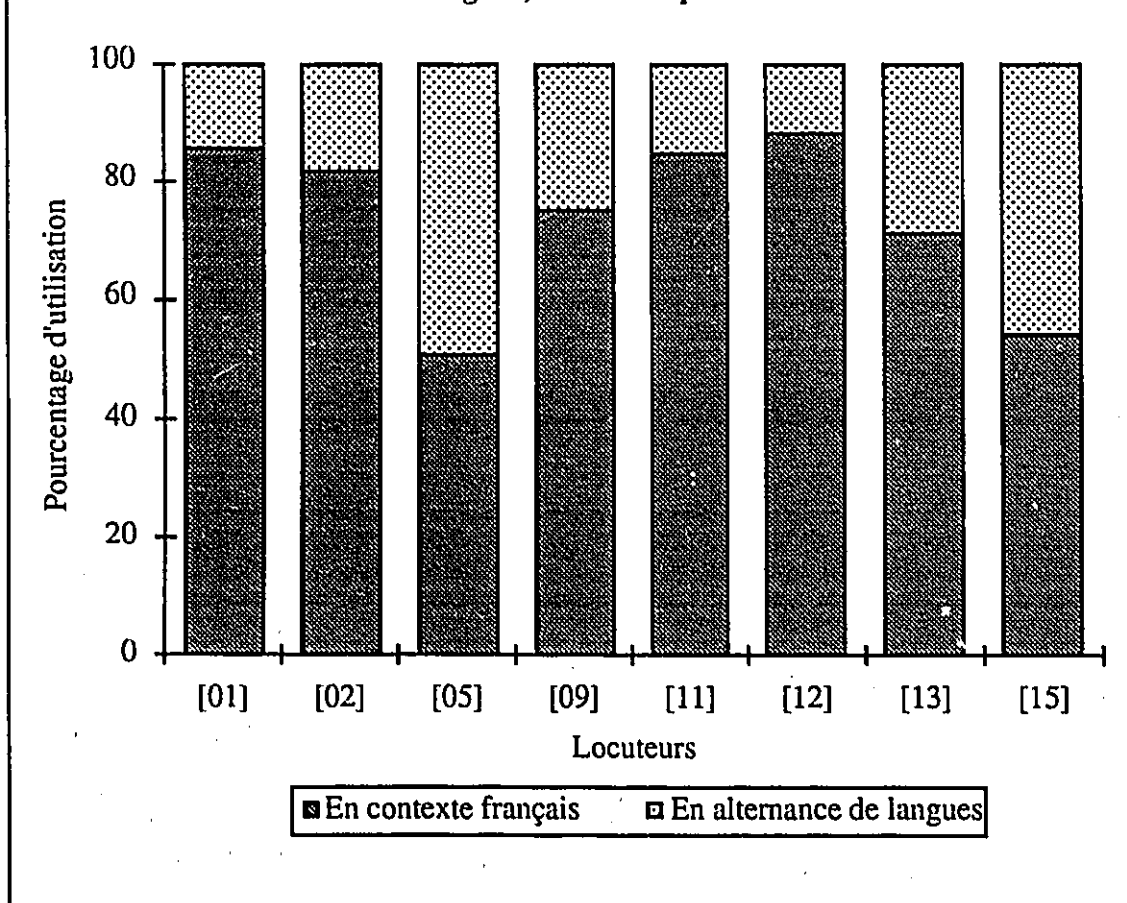
La répartition des noms anglais chez les différents locuteurs, en contexte français ou en alternance de langues non-ambiguë, est illustrée dans le Tableau 6. Ce tableau fait ressortir le fait qu'une part considérable des noms anglais (29% des noms anglais isolés en contexte français et 20% des noms anglais en alternance de langues) provient du locuteur [02]. Cette disproportion ne devrait pas causer de problème pour notre analyse, fondée sur des patterns plutôt que sur des fréquences, à moins que les patterns de modification nominale du locuteur [02] ne se distinguent de ceux des autres locuteurs. En ce cas, nos résultats risquent d'être biaisés. Par conséquent, afin d'éviter toute possibilité de biais redevable à d'éventuelles idiosyncrasies, nous examinerons les distributions individuelles des données à chaque étape de l'analyse.

**Tableau 6: Distribution par locuteur des noms anglais en contexte français et en alternance de langues.**

Locuteur	En contexte français		En alternance de langues		Total
	N	%	N	%	N
[01]	55	9	9	4	64
[02]	176	29	40	20	216
[05]	64	11	62	30	126
[09]	90	15	30	15	120
[11]	100	17	18	9	118
[12]	61	10	8	4	69
[13]	27	5	11	5	38
[15]	31	5	26	13	57
N total:	604		204		808

La Figure 2 permet de comparer les proportions des types d'incorporations de l'anglais chez tous les locuteurs. Bien que chez l'ensemble des locuteurs les noms anglais simples en contexte français représentent la plus grande partie des noms anglais en contexte bilingue, les proportions varient considérablement d'un locuteur à l'autre, puisqu'elles s'étendent de 51% à 88%, pour une moyenne globale de 75%.

**Figure 2: Pourcentage des noms anglais en contexte français et en alternance de langues, chez chaque locuteur**



Si certains locuteurs affichent un pattern qui se distingue des autres, ce sont, en fait, les locuteurs [05] et [15] (et non le locuteur [02]) qui accusent les proportions les plus élevées d'alternances de langues non-ambiguës (49% et 46%, respectivement). Un examen attentif des caractéristiques sociales de ces locuteurs, montre que ceux-ci sont les seuls de notre échantillon à avoir habité des villes anglophones, soit Halifax (N.-É.) et Kingston (Ont.). D'emblée, ils ont eu un contact plus étroit avec l'anglais que tous les autres locuteurs, qui n'ont habité que des villes francophones (Montréal (QC)) ou bilingues (Ottawa (Ont.)) et Moncton). En outre, les deux utilisent quotidiennement l'anglais dans leur contexte familial. Justement, dans le corpus d'Ottawa-Hull, Poplack

(1989) a noté que le taux d'alternances de langues est accrue de façon significative selon l'environnement linguistique du locuteurs: les résidents de l'Ontario ont recours aux alternances plus souvent que les résidents du Québec (p. 138). Si les types d'incorporations des locuteurs [05] et [15] diffèrent de façon quantitative du pattern des autres locuteurs, ce n'est que dans le cas de différences qualitatives que nos résultats risqueraient d'en souffrir – le contrôle de la distribution individuelle des données selon les locuteurs contre, en effet, cette possibilité.

La proportion moyenne des noms isolés, en excluant, donc, les locuteurs [05] et [15], est de 81%, ce qui représente une majorité considérable des données. Étant donné l'absence de sites de non-équivalence dans le discours bilingue français/anglais tel qu'illustré précédemment dans le Tableau 5, il est surprenant que les alternances non-ambiguës ne représentent qu'une part si petite de tous les contextes mixtes impliquant un syntagme nominal (en incluant les locuteurs [05] et [15]: 25%; en les excluant: 19%). Poplack et Meechan (1995:210) ont également trouvé que les noms isolés forment la majorité des constructions nominales mixtes, soit 89% en wolof/français et 93% en fongbe/français; ce même phénomène a été relevé par Budzhak-Jones et Poplack (1995). Si nos items anglais isolés s'avèrent être des emprunts lexicaux, cette tendance confirme les résultats d'autres études sur le contact linguistique. Flikeid (1989:194) a déjà noté une forte tendance à favoriser l'emprunt plutôt que l'alternance de langues en français acadien de la Nouvelle-Écosse: ils représentent 86% du discours bilingue dans leur corpus de Pubnico et 93% dans leur corpus de Chéticamp. Mais puisque rien n'exclut la possibilité d'alternance consistant d'un seul mot, il est nécessaire de déterminer le statut de ces formes. Examinons d'abord leur fréquence d'emploi.

### **3.2. L'intégration lexicale: La fréquence d'utilisation**

On a traditionnellement eu recours à la fréquence d'utilisation de l'item incorporé pour distinguer les emprunts des alternances de langues. Le fait qu'un item lexical d'une

autre langue soit récurrent et réparti dans la communauté linguistique peut servir d'indication sur son statut d'emprunt. Poplack et Sankoff (1988:1176) notent toutefois que le processus de l'emprunt linguistique n'a nullement besoin de satisfaire cette contrainte de récurrence et l'emprunt spontané, n'apparaissant qu'une seule fois dans le corpus, représente souvent une part considérable des types d'emprunts dans le discours bilingue.

Nous avons donc codifié les incorporations simples de l'anglais selon leur fréquence d'utilisation dans le corpus. Si leur fréquence peut contribuer quelque information que ce soit quant au statut des incorporations, cette information sera complétée par l'analyse plus détaillée des patterns de détermination et de modification. Ainsi, tous les types de noms anglais simples ont reçu un code selon le nombre de locuteurs qui les ont employés et selon le nombre de fois qu'ils sont apparus dans le corpus. À l'instar de Poplack et al. (1988), nous avons catégorisé chaque type de nom d'après sa fréquence d'utilisation, mais avons dû, toutefois, modifier leur critère de fréquence pour la catégorie d'incorporation «répandue» afin de l'adapter à la taille de notre corpus. Alors que pour être reconnu comme répandu dans leur corpus, un item devait être utilisé par plus de dix locuteurs, nous avons défini comme répandus les items qui ont été utilisés de façon indépendante dans le discours d'au moins deux locuteurs, à l'intérieur de contextes distincts. Ces types sont exemplifiés dans les exemples (18) à (20).

- (18) Elle sort *out* du *mall*, pis elle va par son *car*, pis boum! (02/1.701)
- (19) Le monde ça boivait dans les *cars* pis toute. (11/2.51)
- (20) C'était comme durant les Jeux d'Acadie, *so* il y avait comme cent cinquante *cars* qu'avont arrêté comme. (09/1.31)

Parmi les incorporations «spontanées», nous avons inclus les types de noms anglais simples n'apparaissant qu'une seule fois dans le corpus, comme en (21), et avons distingué de ceux-ci les noms «idiosyncrasiques» qui apparaissent à plus d'une reprise mais dans le discours d'un seul locuteur, comme en (22) et (23).

- (21) Tu rentres là, c'est vraiment une *brotherhood*. C'est *great*, c'est b-- *great feeling*. (09/3.18)
- (22) J'étais d-- je suis toute perdu moi *lately*, trop de *medication*. (02/1.65)
- (23) Il travaillera jamais *back*, ils le tenont sur des *medications*. (02/1.824)

Dans notre corpus, la distribution des noms anglais en contexte français selon leur fréquence d'utilisation confirme les résultats d'études précédentes. Les incorporations qui n'apparaissent qu'une seule fois représentent en effet une part abondante des types de noms anglais incorporés dans le discours français. Nous avons isolé 450 types de noms anglais en contexte français. Le Tableau 7, qui présente les résultats de cette recherche, montre que chez tous les locuteurs, les incorporations spontanées, avec des pourcentages variant de 53% à 73%, pour une moyenne de 63%, représentent la majorité des types d'incorporations simples de l'anglais. Dans le corpus d'Ottawa-Hull, Poplack et al. (1988:58) trouvent que 50% des items n'apparaissent qu'une seule fois, alors qu'en Nouvelle-Écosse, Flikeid (1989:196) en relève 52% à Chéticamp et 53% à Pubnico.

Tableau 7: Fréquence d'utilisation des types de noms anglais en contexte français selon le locuteur.						
Locuteurs	Incorporations spontanées		Incorporations idiosyncrasiques		Incorporations répandues	
	N	%	N	%	N	%
[01]	25	61	5	12	11	27
[02]	61	60	23	23	17	17
[05]	33	61	5	9	16	30
[09]	52	72	3	4	17	24
[11]	49	64	3	4	25	32
[12]	27	53	4	8	20	39
[13]	16	67	0	-	8	33
[15]	22	73	0	-	8	27
N total:	285		43		122	

Tel que prévu, un certain nombre des hapax sont, de fait, des types de noms qui pourraient s'avérer répandus dans la communauté linguistique – le contexte discursif ferait

en sorte qu'ils ne sont apparus, toutefois, qu'à une seule reprise dans notre corpus. De ces 285 types de noms, 35 se retrouvent dans des dictionnaires et glossaires de langue canadienne-française (e.g. *bodyguard, frame, gamble, jacket*, etc.), dont 16 se trouvent également dans des sources de français européen (e.g. *gadget, lunch, show, stock*, etc.)<sup>10</sup>. Ceci dit, ces types attestés ne représentent, tout de même, que 12% des hapax dans notre corpus; par ailleurs, il reste 88% qui sont, de toute apparence, de légitimes incorporations spontanées. Les incorporations spontanées représentent donc 56% (250/450) du corpus bilingue, pourcentage comparable aux résultats de Poplack et al. (1988) et de Flikeid (1989).

La prépondérance des noms anglais isolés non-attestés dans les sources consultées confirme la motivation de la présente étude. Il est clair que le critère de fréquence et de récurrence souvent évoqué pour les emprunts n'est pas satisfait ici et qu'une analyse plus détaillée du comportement syntaxique et morphologique des incorporations s'avère, par conséquent, être absolument nécessaire à la désambiguïsation de leur statut.

### 3.3. L'intégration discursive: Les baliseurs

La présence de baliseurs marquant l'insertion d'une alternance de langue dans le discours bilingue a déjà été observée dans les situations de contact entre le français et l'anglais à Ottawa-Hull (Poplack, 1987) et en Nouvelle-Écosse (Flikeid, 1989). Les locuteurs les utilisent pour attirer l'attention à l'alternance et signaler la conscience qu'ils ont d'avoir recours à une séquence anglaise; cette stratégie est surtout employée dans des contextes linguistiques où le discours bilingue est stigmatisé. Dans notre corpus, les baliseurs se manifestent sous forme de pauses ou d'hésitations, ou encore sous forme d'expressions toutes faites précédant ou suivant le nom, employées seules ou en combinaison, telles que: *tu sais, sais-tu ce que je veux dire, comme, là, you know, like*, et

<sup>10</sup> Les ouvrages consultés sont Bélisle (1979), Bergeron (1980), Bonnaffé (1920), Boulanger (1992), Colpron (1970), Dionne (1909), Dunn (1976), Gérin (1993), et Robert (1986).

*there*. L'exemple en (24) illustre leur emploi comme encadreur d'une alternance de langues.

- (24) Il aime pas l'autorité- l'autorité- *you know, everything is a conspiracy*, tu sais là? (05/1.372)
- (25) Pis à part ça il y avait *comme- tu sais*, les *gym teachers*, ils avaient toujours leur *pet*. (05/1.65)

Les baliseurs ont également été relevés à proximité des noms anglais isolés, tel qu'illustré en (25). Faut-il en déduire que les locuteurs traitent les noms isolés comme des alternances pour les marquer de la sorte? La seule présence de baliseurs accompagnant les noms isolés ne suffit pas pour tirer une telle conclusion.

Une fois établie la correspondance entre le pattern de balisage des noms isolés et les alternances de langues, nous pourrions interpréter le rôle de ces baliseurs. Notons d'ailleurs que les particules servant de baliseurs ne sont pas exclusivement limitées aux contextes bilingues, comme l'illustrent les exemples en (26) et (27).

- (26) Pis pour *comme* la scène de- avec le *truck* oùsqu'il se moque pis çà là. (09/1.20)
- (27) *I think I'm in the middle of like an intersection here, or something*. (01/1.552)

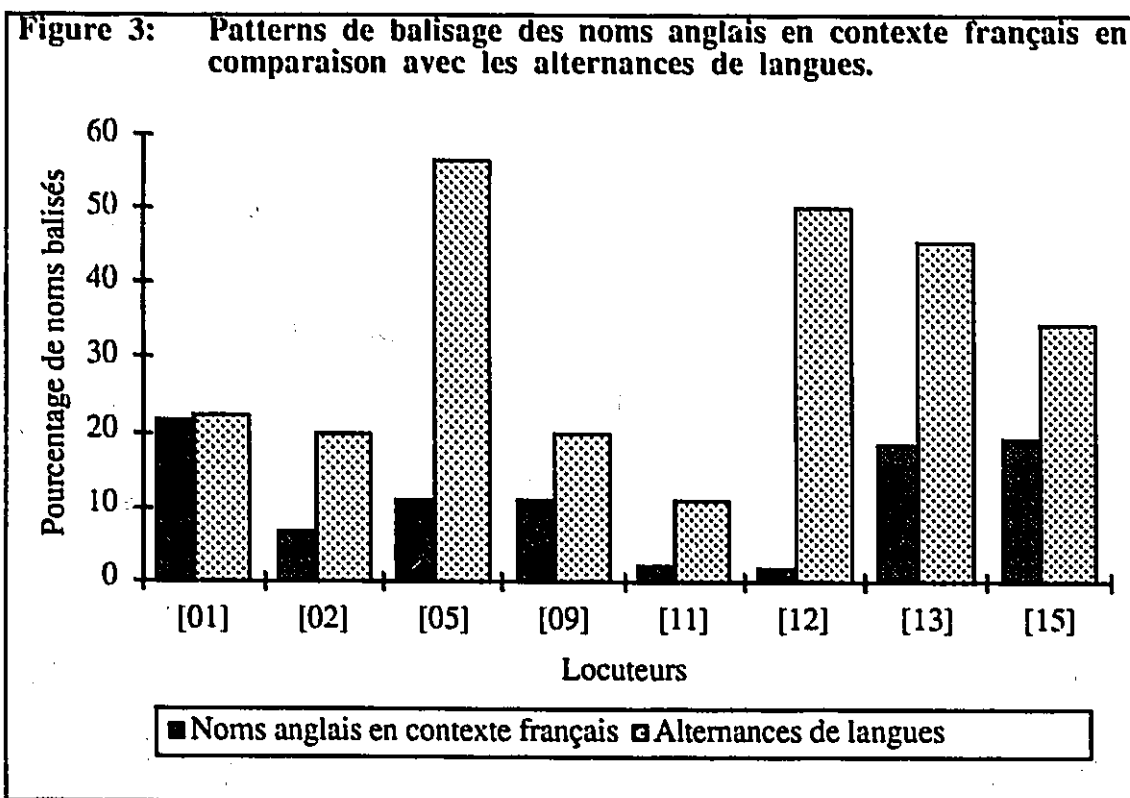
L'examen des baliseurs dans les contextes monolingues nous permet de déterminer si le pattern des noms anglais en contexte français peut aussi bien correspondre à celui du français monolingue, ce qui suggèrerait que les noms isolés soient traités comme des emprunts lexicaux. Ainsi, nous avons codifié chaque nom et chaque alternance de langues selon qu'ils sont encadrés par un baliseur et selon la position de ce baliseur.

Parmi les baliseurs des noms, nous avons exclu les particules qui remplissent une fonction dans la phrase autre que celle d'encadrement, par exemple, *là* comme particule de renforcement de l'adjectif démonstratif, exemplifié en (28), ou *comme* dans son rôle de conjonction, exemplifié en (29).

(28) Toute ce *gang* là l'appelle Ol. (05/410)

(29) Je suis **comme** le *returning champion*. (09/3.58)

L'examen des baliseurs révèle que les locuteurs ne traitent pas les noms anglais isolés de la même façon qu'ils traitent les alternances de langues non-ambiguës. En effet, alors que 33% (67/204) des alternances sont encadrées de baliseurs, ceux-ci n'accompagnent les noms anglais isolés que dans 9% (55/604) des cas. Cette proportion se rapproche nettement du taux de balisage des noms dans les contextes monolingues qui ont également peu souvent recours aux baliseurs, avec des taux de 3% (19/567) en français et de 7% (26/372) en anglais<sup>11</sup>.



<sup>11</sup> La différence des taux de baliseurs entre le français et l'anglais monolingue n'étant pas significative, le pattern des noms isolés ne correspondra pas à une langue plutôt qu'à l'autre. Le faible nombre de baliseurs dans les deux contextes monolingues rendrait des conclusions d'autant moins sûres. Ainsi, il suffira de vérifier ici si les noms isolés se comportent comme les alternances non-ambiguës ou s'ils se comportent comme de légitimes éléments d'un lexique monolingue.

La Figure 3 démontre l'importante différence dans la fréquence des baliseurs selon le type d'incorporation de l'anglais, mettant derechef en lumière leur traitement distinct par presque tous les locuteurs de l'échantillon: tous, à l'exception du locuteur [01], emploient les baliseurs plus fréquemment pour encadrer les alternances non-ambiguës davantage que pour accompagner les noms isolés. Même les locuteurs [05] et [15], qui ont vécu un contact plus étroit avec l'anglais et chez qui les alternances représentent près de la moitié des types d'incorporations, ont souvent recours à ce moyen de signalisation du changement de code. Cette tendance va à l'encontre de la croyance populaire qui veut que cette variété de français soit farcie de sauts inconscients d'une langue à l'autre. Poplack et al. (1987:51) avaient déjà remarqué une tendance vers le balisage lors de l'incorporation d'alternances de langues en finnois/anglais.

Dans le cas du locuteur [01], qui a recours aux baliseurs à proximité des noms isolés et des alternances avec une fréquence semblable (22% (12/43) et 22% (2/9), respectivement), nous remarquons que son discours est généreusement ponctué d'éléments remplisseurs, comme l'illustre la séquence en (30).

- (30) Comme l'attitude envers ça c'est peut-être quasiment comme mon attitude envers l'environnement *still*, **sais-tu ce que je veux dire?** Moi je vas faire ma *own* petite *thing* **sais-tu ce que je veux dire**, but *j'expect* pas que tout le monde va comme- **sais-tu ce que je veux dire**, ça serait *nice* **sais-tu ce que je veux dire**, si qu'ils me voyont ramasser une- une *can* qu'est à terre **sais-tu ce que je veux dire**, dans le bois, ben peut-être ben que zeux la prochaine fois qu'ils vont voir une *can* à terre dans le bois ils vont le faire aussi, **sais-tu ce que je veux dire?** (01/1.80)

Justement, les résultats chez le locuteur [01] sont biaisés par la fréquence de l'expression *sais-tu ce que je veux dire*: alors que celle-ci représente 35% (8/23) des baliseurs chez ce locuteur, elle n'en représente que 6% (9/148) dans le reste du corpus. L'exemple cité montre clairement que cette expression joue un rôle de synchroniseur de discours qui dépasse les fonctions d'encadrement des baliseurs: sa fréquence à proximité des noms anglais isolés n'est qu'une conséquence de sa fréquence globale dans le discours du

locuteur et ne suggère pas que celui-ci traite les noms isolés comme des alternances de langues.

L'information fournie par les taux d'utilisation des baliseurs quant au traitement distinct des noms isolés et des alternances de langues est renforcée par leur positionnement dans le syntagme nominal.

Tableau 8: Position des baliseurs chez les alternances de langues, chez les noms anglais en contexte français et en français monolingue.								
Position du baliseur	Alternances de langues		Noms anglais en contexte français		Français monolingue		Anglais monolingue	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Pré-position	25	35	2	4	5	26	3	12
Post-position	25	35	45	82	13	68	20	77
Pré- et post-	21	30	8	15	1	5	3	12
	71		55		19		26	

Les résultats du Tableau 8 démontrent que lorsqu'un seul baliseur accompagne les incorporations de l'anglais dans plus d'un tiers des cas des alternances, soit 35% (25/71), il est préposé, et introduit le changement de langue, alors que les noms isolés ne le requièrent que très rarement en cette position, avec un taux de 4% (2/55) seulement. De plus, les alternances ont davantage tendance à être entièrement encadrées, avec 30% (21/71) des cas précédés et suivis d'un baliseur, alors que l'encadrement entier ne se produit que dans 15% (8/55) des cas pour les noms isolés. Ceux-ci se comportent plutôt comme les noms en contextes monolingues, c'est-à-dire comme des emprunts lexicaux, où la post-position est l'ordre le plus fréquent.

### 3.4. Analyse syntaxique

#### 3.4.1. Type de détermination

Les noms de chaque configuration linguistique ont été codifiés selon leur type de détermination et de modification. D'abord nous avons identifié le type de déterminant minimal, soit l'article défini ou indéfini. Parmi les articles définis en français, nous avons

*le, la, les* et les formes contractées *au* (*à + le*), *aux* (*à + les*), *du* (*de + le*) et *des* (*de + les*), et en anglais, *the*. Parmi les articles indéfinis, *un, une, des* et les partitifs *du* (*de + le*), *de la, de l'* et en anglais, *a* et *an*. Nous avons codifié les noms selon les autres types de déterminants, soit le déterminant numéral (*un/deux/trois/one/two/three* etc.), le déterminant possessif (*mon/mes/my* etc.), le déterminant démonstratif (*ce/ces/this/these* etc.), le déterminant interrogatif ou exclamatif (*quell/what* etc.), ou le déterminant indéfini, regroupant les déterminants indéfinis proprement dits (*aucun/certain/chaque/différents/plusieurs*, etc.), les adverbes de degré suivis de *de* (*assez de/tellement de*, etc.), et les autres éléments quantifieurs (*plupart d'un tas de/plein de/beaucoup de*, etc.). L'absence de déterminant a aussi été notée (codé  $\emptyset$ ), ainsi que la combinaison de déterminants (e.g. *my two friends; les quelques fois*).

Ensuite, pour chacune des catégories de détermination, nous avons indiqué par quel moyen les noms sont modifiés, le cas échéant, soit par un adjectif épithète, une proposition prépositionnelle, une proposition relative ou un autre nom.

Ce groupe de facteurs nous permet de rendre compte d'éventuelles différences entre les taux des types de détermination et de modification utilisés selon le contexte linguistique du syntagme nominal. Une fois les patterns de détermination et de modification nominale du français monolingue et de l'anglais monolingue mis en lumière, nous serons en mesure de déterminer à lequel des deux s'apparente le pattern des noms anglais simples en contexte français.

D'après la compilation de nos données initiales, nous observons que les articles indéfinis (528), les articles définis (509), les articles  $\emptyset$  (278) et les adjectifs possessifs (215) sont les déterminants les plus fréquemment employés dans l'ensemble du corpus (Tableau 9)<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> En raison du faible taux d'occurrence des autres catégories de déterminants (numérique, démonstratif, autres indéfinis, négation et interrogatif) et à travers les différents contextes linguistiques, nous les amalgamons dans une même catégorie «Autres» pour les analyses subséquentes.

**Tableau 9: Distribution des déterminants des noms en français monolingue, en anglais monolingue et dans les contextes mixtes.**

Type de détermination	Français monolingue		Anglais en contexte français		Anglais monolingue		Alternance de langues		Tot
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Art. indéfini	172	30	239	40	81	22	36	18	528
Art. défini	189	33	196	32	71	19	53	26	509
Article Ø	36	6	54	9	117	31	71	35	278
Possessif	78	14	71	12	48	13	18	9	215
Numérique	43	8	10	2	21	6	9	4	83
Démonstratif	17	3	10	2	18	5	5	2	50
Autre ind.	21	4	15	3	4	1	8	4	48
Négation	8	1	6	0.1	6	2	3	2	23
Interrogatif	3	0.5	3	0.5	6	2	1	0.5	13
N total	567		604		372		204		

Toutefois, en examinant la distribution des déterminants par type de configuration linguistique, il ressort que les hiérarchies dans les contextes monolingues se distinguent l'une de l'autre. En français monolingue, les articles indéfini et défini composent la plus grande partie des déterminants, avec des taux d'utilisation de 30% et de 33%. Dans l'anglais monolingue, le Ø (31%) est de loin privilégié, les articles indéfini et défini n'étant employés que dans 22% et 19% des cas; dans le français monolingue, par contre, l'emploi du Ø ne se fait que très rarement (6 %).

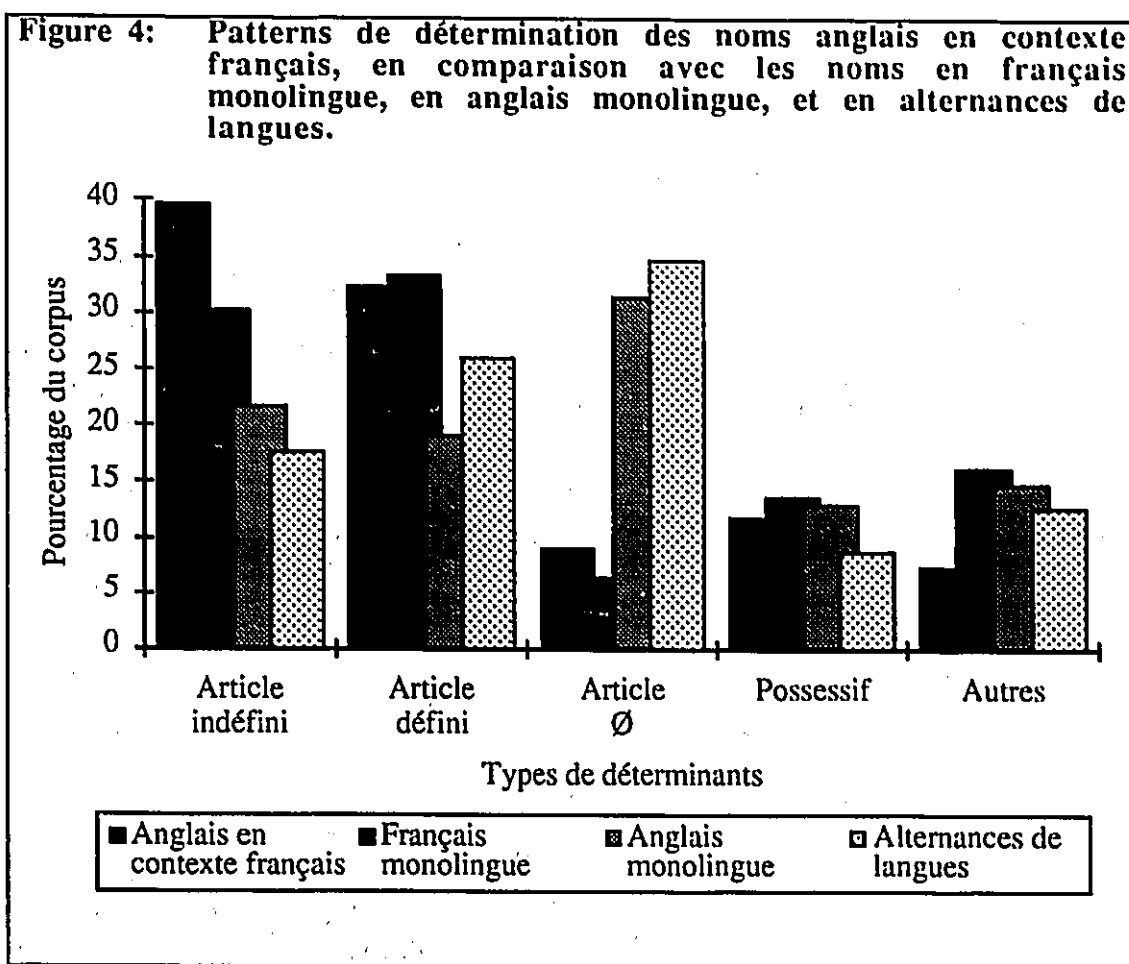
L'analyse statistique khi-deux ( $\chi^2$ )<sup>13</sup> confirme qu'en ce qui a trait aux articles indéfini, défini et Ø, les différences entre les patterns de détermination de l'anglais et du français monolingues sont statistiquement significatives (voir Appendice I pour les résultats détaillés de l'analyse  $\chi^2$ ). Si ce résultat est peu surprenant, étant donné les différences structurales et stylistiques de l'emploi de l'article en français et en anglais standard (lesquelles sont énumérées dans la section 2.0), il montre néanmoins que les différences entre le français et l'anglais parlé de nos locuteurs, à ce niveau, sont significatives. Cet état

<sup>13</sup>  $\chi^2 = \sum_{i=1}^2 \frac{(x_i - n_i \hat{\theta})^2}{n_i \hat{\theta} (1 - \hat{\theta})}$  où  $\frac{x_1}{n_1}$  et  $\frac{x_2}{n_2}$  sont les proportions du marqueur en question dans les deux

contextes linguistiques donnés et  $\hat{\theta} = \frac{x_1 + x_2}{n_1 + n_2}$ . Le seuil de signification du test est de 0,01.

de choses facilite la comparaison avec les noms en contexte mixte puisque, n'ayant pas ici de coïncidence inter-linguistique, ceux-ci ne pourront que suivre le pattern d'une ou de l'autre langue. Par contre, la similarité des patterns d'utilisation du possessif et des autres déterminants amalgamés (dont les différences ne sont pas significatives) s'avère peu pertinente.

La Figure 4 met en évidence la différence des proportions des déterminants indéfini, défini,  $\emptyset$ , possessif et autres auprès des noms anglais simples en contexte français, des deux contextes monolingues et des alternances de langues.



Là où nous pourrions tirer de l'information quant au statut des noms isolés est dans les patterns d'emploi des déterminants où il y a différence significative entre le français et

l'anglais monolingue, soit avec les articles indéfini, défini et Ø. Justement, dans ces trois contextes, les noms anglais isolés en contexte français se distinguent de façon significative de leurs équivalents en anglais monolingue.

#### 3.4.1.1. L'absence de déterminant

C'est dans la répartition de l'article Ø, où les différences d'utilisation entre le français et l'anglais monolingue sont les plus marquées, que les résultats sont les plus tranchants. Le pattern d'emploi de Ø chez les noms anglais isolés s'identifie clairement à celui de sa langue réceptrice, avec un très faible taux d'occurrence (français monolingue: 6% (36/567) vs. noms anglais en contexte français: 9% (54/604)). Ce pattern s'éloigne considérablement de celui des alternances de langues non-ambiguës, qui accusent un taux très élevé d'utilisation de Ø et, à l'image de l'anglais monolingue, l'emploient plus fréquemment que tout autre déterminant, à raison de 35% (71/204).

#### 3.4.1.2. L'article indéfini

La fréquence d'utilisation de l'article indéfini accompagnant les noms isolés est de 40% (239/604), ce qui dépasse de loin les noms de leur langue d'origine et des alternances de langues, qui accusent des taux de 22% (81/372) et de 18% (36/204), respectivement. Ceci dit, l'analyse statistique révèle que l'emploi de l'indéfini avec les noms isolés est également distincte de son emploi dans la langue réceptrice, le français monolingue, où l'article indéfini apparaît dans 30% (172/567) des contextes de détermination nominale. Ainsi, d'une part les noms en anglais monolingue, en français monolingue, et en alternances de langues se comportent similairement et, d'autre part, les noms anglais isolés se comportent comme des entités indépendantes. Comment interpréter la fréquence aussi élevée d'articles indéfinis accompagnant les noms isolés? Nous avons examiné de près les types de noms apparaissant avec l'indéfini et l'emploi de ce dernier selon le locuteur. Il s'avère qu'aucun facteur qui favoriserait l'emploi de l'indéfini n'a pu être identifié, autre

que les besoins du contexte discursif. Étant donné le comportement néanmoins particulier des noms en ce contexte de détermination, nous avons vérifié leur statut selon un autre critère, le balisage. Les taux moyens de baliseurs à travers les différents contextes linguistiques ont été présentés dans la section 3.3. Le taux de baliseurs accompagnant les noms isolés avec article indéfini suit le pattern général relevé: seulement 9% (22/239) des noms isolés sont balisés, comparativement à 22% (8/36) des noms avec article indéfini à l'intérieur d'alternances non-ambiguës. La basse fréquence de baliseurs avec les noms isolés se rapproche donc davantage du taux de balisage des noms en contextes monolingue (français monolingue: 4% (7/172); anglais monolingue 6% (5/81)). La différence statistique entre les noms isolés et leurs équivalents dans leur langue réceptrice semble donc être de nature contextuelle et ne signifie pas que le pattern d'emploi de l'article indéfini dans les deux contextes est divergent. Au contraire, signalons trois points fondamentaux: 1) c'est du pattern des alternances non-ambiguës que le pattern des noms isolés s'ÉLOIGNE LE PLUS, 2) c'est du pattern des noms en français monolingue qu'il se RAPPROCHE LE PLUS, avec un écart de fréquence de 9.3% seulement, et 3) les noms isolés ne sont pas traités comme des alternances en ce qui à trait au balisage.<sup>14</sup>

### 3.4.1.3. L'article défini

Du côté de l'article défini, le pattern d'emploi des noms anglais en contexte français est équivalent à celui du français monolingue. Dans les deux contextes, le défini est employé dans un tiers des cas, avec des taux d'utilisation de 32% (196/604) et de 33% (189/567). Il n'existe pas non plus d'écart significatif entre les noms en contexte monolingue anglais, qui emploient le défini dans 19% (71/372) des cas et les alternances de

<sup>14</sup> Nous avons examiné la possibilité que le nombre élevé d'articles indéfinis chez les noms anglais en contexte français soit dû à des inclusions dans la catégorie des indéfinis d'instances où la nature de l'item *un* est ambigu, c'est-à-dire qu'il peut être interprété soit comme un article indéfini, soit comme un numérique, tel qu'illustré dans l'exemple (31).

(31) Il y en a tu pas un *critical*, le *driver in critical*, qu'est mort aeteur? (11/2.116)

Toutefois, seulement huit tels cas ont été relevés, soit un nombre insuffisant pour influencer la proportion relative des déterminants de façon significative.

langues non-ambiguës, qui y ont recours dans 26% (53/204) des cas. Or, il faut noter que la différence entre les noms isolés et les alternances de langues ne s'avère également pas significative. Cependant, tout comme dans le contexte de l'article indéfini, c'est manifestement au comportement des noms du français monolingue que les noms isolés correspondent le mieux, avec un taux quasi-identique d'articles définis. Réitérons de nouveau l'importance et la pertinence de l'analyse comparée de tous les contextes linguistiques en jeu, puisqu'elle permet d'éviter une classification hâtive et erronée des noms isolés comme alternances de langues.

#### 3.4.1.4. Autres déterminants

Notons d'abord que selon l'analyse statistique, la différence dans l'emploi de l'adjectif possessif à travers les quatre contextes linguistiques n'est pas significative. En effet, le seul endroit où l'utilisation du possessif diffère entre les grammaires du français et de l'anglais est dans la détermination des noms désignant des parties du corps ou des vêtements (section 2.2.1.), l'anglais employant le possessif et le français employant parfois l'article défini, tel qu'illustré en (32).

- (32) T'arracher les hardes *off* du corps ou de quoi de même. (02/1.729)  
> Tear *your* clothes *off your* body or something like that.

Dans les alternances de langues, nous n'avons relevé qu'un seul cas d'adjectif possessif qui aurait pu être remplacé par un article défini en français monolingue, exemplifié en (33), et trois seulement en anglais monolingue, exemplifié en (34).

- (33) Il serait le *first one to stick out his neck*. (02/1.758)  
> Il serait le premier à se risquer le cou/à risquer son cou.
- (34) *She used to come home, everytime and get- bitch, and yell at me for like- dying my hair*. (15/2.430)  
> Elle revenait à la maison et me réprimandait pour m'être teint les cheveux/pour avoir teint mes cheveux.

Étant donné le faible nombre d'instances en français monolingue où le possessif est préféré à l'article défini, les patterns de détermination entre les différents contextes linguistiques ne présentent pas de différences significatives à ce niveau. La similarité dans l'emploi du possessif, relevée d'un contexte à l'autre, fait que ce site ne contribue aucune information quant au statut des noms anglais isolés.

Sous «Autres», la deuxième catégorie où le français et l'anglais monolingue ne présentent pas de différence significative, il n'y a pas non plus de différence entre ces deux contextes et les alternances de langues. En fait, cette catégorie a ceci de singulier que le pattern de détermination des noms anglais en contexte français diffère de façon significative des trois autres contextes. Le français monolingue, l'anglais monolingue et les alternances accusent des taux d'utilisation de 16% (92/567), 15% (55/372) et 13% (26/604), respectivement, alors que les noms isolés n'ont recours à ces formes de détermination qu'à raison de 7% (44/604). Il s'agit ici de retourner à nos données initiales avant l'amalgame des déterminants. C'est sous le déterminant numérique qu'il y a le plus d'écart d'emploi entre les noms isolés et les autres contextes linguistiques (l'écart, néanmoins étroit, entre les noms isolés (2%) et le français monolingue (6%) est de 4%, pouvant ne pas sembler important). Si nous excluons les déterminants numériques de la catégorie «Autres», nous trouvons qu'en effet la différence entre les noms isolés et les autres contextes n'y est plus significative. Quant aux numériques, ceux-ci ne se comportent pas différemment de l'anglais au français. Leur présence moins fréquente à titre de déterminants des noms anglais isolés ne peut être dû qu'au contexte discursif et n'a donc pas davantage de portée sur la détermination des items ambigus.

Ainsi, à l'exemple des patterns d'utilisation de l'adjectif possessif, l'emploi des déterminants sous la catégorie «Autres» ne représente pas un site informatif pour déterminer le statut des noms anglais en contexte français, les patterns de détermination étant similaires dans chaque contexte linguistique. Néanmoins, ces résultats illustrent l'importance et la nécessité de faire l'examen des patterns de modification des deux langues

en contact: bien que les noms isolés se comportent tout à fait comme les noms de leur langue d'origine et comme les noms en alternances de langues, on ne peut en déduire leur statut puisqu'ils suivent également le système de la langue réceptrice.

#### 3.4.1.5. L'emploi non prescriptif de Ø

Quoique l'emploi de Ø ne diffère pas de façon significative entre le français monolingue et les noms anglais en contexte français, son emploi largement restreint en français standard en fait un site intéressant pour observer son utilisation dans notre corpus. En examinant de plus près l'emploi de Ø, nous trouvons que son utilisation s'éloigne, en fait, de l'utilisation prescriptive. Seulement 18 sur un total de 54 noms anglais en contexte français (33%) apparaissent dans un des contextes admissibles à l'article Ø en français standard, énumérés en 3.2.1. Les exemples (35) à (38) illustrent l'utilisation non-prescriptive de l'article Ø.

- (35) But vois-tu ça *death*, moi ça m'épeure pas. (02/1.320)
- (36) Il m'a dit que j'avais *emphysema* encore. (02/1.309)
- (37) Tu faisais *rock-climbing* là, il y avait des grosses grottes. (05/1.311)
- (38) Pis mon frère comme, tu sais, il aime *art deco* là. (13/2.364)

Ce phénomène en soi peut suggérer que ces noms sont régis par une grammaire anglaise, mais un examen de la distribution de Ø en français monolingue en montre également une utilisation non prescriptive: en effet, le Ø apparaît dans des contextes non permis en français standard dans huit cas sur un total de 36 (22%). Notons que cette proportion se rapproche de celle des noms anglais en contexte français, avec le petit décalage d'usage. Sankoff et al. (1990) et Budzhak-Jones et Poplack (1995) ont déjà trouvé que des patterns non prescriptifs d'assignation de cas dans une langue réceptrice pouvaient être reflétés chez les incorporations à cette langue, en tamoul/anglais et en

ukrainien/anglais respectivement. Des exemples de l'emploi non prescriptif en français monolingue sont illustrés en (39) et (40).

(39) Il a fait beau, **monde** était pas mal *happy*. (12/2.82)

(40) *So* il a pas eu *like temps* de prendre son air ou rien. (02/1.40)

Ainsi, en français monolingue comme dans les noms anglais en contexte français, l'emploi de l'article Ø peut s'éloigner de l'utilisation prescriptive<sup>15</sup>. L'apparition de ce phénomène dans les deux contextes linguistiques nous empêche de conclure que dans le cas des noms anglais isolés, les locuteurs suivent la grammaire anglaise. Si cet emploi est dû, à son tour, à un contact historique avec l'anglais, ceci n'enlève rien à notre démonstration: synchroniquement les noms anglais en contexte français se comportent comme leurs contreparties en français monolingue. En fait, non seulement les similarités du taux d'emploi de l'article Ø en français monolingue et chez les noms anglais isolés sont-elles frappantes, mais leurs patterns d'emploi non-prescriptif sont également remarquablement comparables. Nous avons ici un exemple de l'importance de la comparaison avec les registres monolingues tels que parlés par les locuteurs plutôt qu'avec la langue standard telle que décrite par les grammaires prescriptives.

Grâce à la comparaison systématique des patterns de détermination des noms anglais isolés aux deux contextes monolingues et aux alternances de langues, le statut des noms isolés devient apparent. Dans tous les contextes de détermination accusant des différences de taux d'utilisation entre les contextes monolingues, les noms isolés se comportent non pas comme des alternances de langues mais bien comme des emprunts,

<sup>15</sup> Perrot (1990:31), dans son étude du français de la région de Moncton, relève le même emploi de l'article Ø chez les noms anglais en contexte français *et* en français monolingue: «j'ai *asthma*», «ça va pas être *nuclear war*», «tout qu'on a besoin, sauf la base, la nourriture, vêtements et puis logis», etc. La Follette (1969:79) note également l'absence des articles défini et indéfini dans son étude de contes folkloriques du Canada français.

reproduisant de façon remarquable les patterns de détermination des noms de la langue réceptrice.

#### 3.4.1.6. Les sites d'équivalence

Un examen indépendant des sites d'équivalence admettant les alternances de langues non-ambiguës confirme l'analyse des patterns de détermination. Des 105 sites où des alternances de langues sont apparues près de la frontière d'un syntagme nominal, seulement 37 (35%) se produisent après le déterminant. Manifestement, les locuteurs préfèrent soit effectuer l'alternance avant le déterminant lorsque le système anglais le requiert, tel qu'exemplifié en caractères gras en (41) et en (42), soit alterner avant le syntagme nominal lorsque le système anglais requiert le  $\emptyset$ , comme en (43).

- (41) *Vomitous mass?* C'est drôle, c'est comme || ***a big pile of vomit***. J'ai vu ça dans un film, j'ai trouvé ça drôle. Um- *The Princess Bride, good adjectives* là. (05/1.327)
- (42) Il y a du monde, leur vie là, || ***their only joy and happiness, work, work, work, work, work***. (15/300)
- (43) On pourrait dire que || ***date rape is wrong***, l'homme était dans le mal. (13/057)

Des alternances qui se produisent après le déterminant, 27 (42%) sont du type adjectif+nom immédiatement suivi de français, comme en (44).

- (44) Comme le monde est comme ça, le monde est chiac ***in a- in a sense***, comme t'as du || ***Japanese-American mishmash*** aussi. (09/3.6)

Il ne faut pas exclure la possibilité que parmi ces instances se sont glissés à notre insu des séquences constituées de deux emprunts côte à côte. Si nous admettons leur présence, le nombre d'alternances dans le site «déterminant || (adjectif+)nom» serait encore moins important. Que ce site admette une profusion de noms isolés tout en restreignant l'occurrence d'alternances non-ambiguës indique clairement que les deux types d'incorporations ne jouissent pas du même statut dans la phrase. Procédons donc à

l'analyse des patterns de modification afin de voir si nous y trouverons la confirmation de ces résultats.

### 3.4.2. Position des modifieurs

En plus d'avoir codifié les noms selon leur type de modification, nous les avons codifié selon que la modification soit pré-nominale ou post-nominale. Les différences entre l'anglais et le français quant à la position de l'adjectif épithète rendent ce site particulièrement intéressant pour la détermination du statut des noms anglais simples en contexte français. Une préposition catégorique des adjectifs, imitant le système anglais, indiqueraient des alternances de langues. Alors qu'afin de pouvoir être catégorisé comme emprunts, les noms anglais simples en contexte bilingue doivent afficher le même pattern de positionnement que celui du français monolingue. D'une façon ou d'une autre, nous devons vérifier si le pattern de positionnement n'est pas restreint par le type d'adjectif employé. En plus de sa position, nous avons donc également noté le type lexical de chaque épithète de nom dans le corpus.

Le Tableau 10 illustre la distribution des adjectifs dans les deux contextes monolingues et les deux contextes mixtes. Dans leur discours anglais monolingue, tous les locuteurs respectent la règle prescriptive de la grammaire anglaise en ce sens que tous les adjectifs apparaissent pré-nominalement. En français monolingue, les adjectifs se manifestent soit pré- ou post-nominalement avec la majorité précédant le nom; sur un total de 150 adjectifs, 91 (61%) sont antéposés. Ce pourcentage va à l'encontre de la tendance du français standard, où la post-position est l'ordre le plus fréquent (section 2.2.2.). Il semble que tout comme dans le cas de l'article Ø, nos locuteurs s'éloignent de l'utilisation standard.

Position	Français monolingue		Anglais monolingue		Noms anglais en contexte français		Alternance de langues	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Pré-nominal	91	61	88	100	61	86	106	99
Post-nominal	59	39	0	-	10	14	1	1
N total:	150		88		71		107	

Toutefois, il se trouve que 87% (79/91) des cas d'adjectifs pré-nominaux sont obligatoirement placés dans cette position, selon la grammaire prescriptive. Ils font partie du groupe des adjectifs courants antéposés (66 cas, en ordre d'importance: *petit* (25), *gros* (15), *vieux* (4), *grand* (4), *beau* (4), *autre* (3), *bon* (3), *meilleur* (3), *jeune* (3) et *mauvais* (2)), ou du groupe des ordinaux (quatre cas: *dernier* (2), *premier* (1) et *troisième* (1)). Parmi les 21 cas restants: *même* (9), *vrai* (4), *différent* (4), *certain* (2), *pauvre* (1) et *libre* (1). Tous, sauf *différent* sont de types dont un changement de position aurait modifié le sens de l'adjectif, comme en (45) et en (46). Dans le cas de *libre*, en (47), la présence de l'adverbe *plus* rend la pré-position obligatoire pour que l'adjectif modifie directement le nom.

- (45) Ah, **pauvre** mère! (05/089)  
 ≠ mère **pauvre**
- (46) C'est des **vrais** fous! (02/1.469)  
 ≠ C'est des fous **vrais**.
- (47) On est dans la plus belle section du plus **libre** pays au monde, *right?* (09/3.10)  
 ≠ On est dans la plus belle section du pays le plus **libre** au monde.

Le seul type dont la position est interchangeable est exemplifié en (48). Notons que dans ce cas, s'il y a modification de sens, elle est très subtile, contrairement à *pauvre* en (45).

- (48) Il y a une différente mentalité, pour sûr, pour sûr. (01/1.442)  
= Il y a une mentalité différente

Dans les noms anglais en contexte français, tout comme en français monolingue, les adjectifs se manifestent soit pré- ou post-nominalement, avec la majorité d'entre eux précédant le nom. Toutefois, la proportion des adjectifs pré-nominaux y est supérieure de 25% à celle des adjectifs pré-nominaux en français, ce qui peut porter à croire que le pattern des noms anglais en contexte français se rapproche plus de celui de l'anglais, où nous ne retrouvons 100% d'adjectifs pré-nominaux. Mais en réalité, la seule présence d'adjectifs post-nominaux dans les noms anglais en contexte français suggère que ces noms agissent comme des noms français puisque cette position est interdite en anglais (sauf dans les types de constructions rares cités dans la section 2.1.2.). Afin de confirmer si ces noms suivent le pattern français, il faut déterminer quels sont les types d'adjectifs utilisés en ce contexte. Si la proportion élevée d'adjectifs pré-nominaux ne s'avère être que le résultat des types d'adjectifs utilisés, nous pourrions expliquer leur faible nombre en post-position.

Il se trouve que tout comme dans le cas du français monolingue, la grande majorité des adjectifs, soit 85% (52/61), fait partie du groupe d'adjectifs très courants ou du groupe des ordinaux que la grammaire prescriptive admet ou exige comme pré-positionnels (en ordre d'importance: *petit* (22), *gros* (11), *autre* (6), *vieux* (6), *bon* (2), *beau* (1), *meilleur* (1), *grand* (1), *premier* (1) et *dernier* (1)). Les autres adjectifs pré-nominaux relevés sont *même* (4), *certain* (2), *différent* (2) et *moyen* (1)). Parmi ceux-ci, le même type qu'en français monolingue, *différent*, est le seul qui se retrouve dans un contexte où il aurait pu être placé post-nominalement sans rendre la phrase agrammaticale ni trop en modifier le sens. Autrement dit, sa position est variable:

- (49) Il y a deux **différentes prejudices**. (02/1.390)  
= Il y a deux *prejudices* **différentes**.
- (50) Il y a assez beaucoup de **différentes ways**. (02/1.699)  
= Il y a assez beaucoup de *ways* **différentes**.

Ainsi, parmi les 61 cas d'adjectifs pré-nominaux chez les noms anglais isolés, rien que deux cas du même type sont réellement variables quant à leur position et 97% (59/61) sont obligatoirement antéposés. La proportion élevée d'adjectifs pré-nominaux est donc un effet résiduel des types d'adjectifs apparaissant dans le discours de nos locuteurs. Ainsi, la disproportion remarquée dans le Tableau 10 est due à des différences d'ordre lexical.

Dans le contexte des alternances de langues, 99% des adjectifs sont antéposés (106/107), pattern presque identique à celui de l'anglais monolingue. Nous retrouvons un seul cas d'adjectif post-nominal, illustré en (51), ce qui en soi représente la seule infraction à la grammaticalité de l'anglais monolingue.

- (51) Le premier j'ai jamais vu avec tu sais le- la **streak blond** dans les cheveux. *The skunk look*. (15/2.252)

L'absence presque catégorique des adjectifs en post-position relève du fait que les noms anglais en alternances suivent le pattern de l'anglais monolingue, confirmant leur statut d'alternances de langues.

L'emploi de l'adjectif contribue donc aux résultats de l'analyse des types de déterminants. Le pattern de modification des noms anglais en contexte français s'identifie nettement à celui du français monolingue et se distingue des patterns des alternances non-ambiguës et de l'anglais monolingue, ce qui confirme leur statut d'emprunt.

### 3.5. L'analyse morphologique

#### 3.5.1. Le genre

Une première étape permettant d'évaluer le degré d'intégration morphologique du nom concerne l'attribution du genre. Étant donné que, contrairement au français, l'anglais n'a pas de genre grammatical, l'attribution du genre aux substantifs anglais incorporés dans le discours français s'avère fort intéressant. Les exemples (52) à (54) montrent différents patterns d'attribution du genre: le premier exemple illustre des cas de stabilité d'attribution (*bathtub*, *spine*, *disc*), alors que nous trouvons de la variabilité intra-locuteur et inter-locuteurs à l'intérieur du même contexte discursif dans les exemples (53) et (54) respectivement.

- (52) J'ai ramassé **une bathtub**, pis je m'ai viré de bord avec **la bathtub**. C'est de même je l'ai fait. Je t'ai viré mes épaules là avec, pis laissé **mon spine** de même, sais-tu ce que je veux dire, *twisté*. J'ai *twisté* de **la weight over** ma tête. C'est de même je l'ai fait pis là j'ai **rupturé mon disc**. Il a *busté-* **le disc** a *busté* là pis il s-- il sortait sur le bord de **mon spine** pis il poussait sur mes nerfs. (02/1.231)
- (53) Ben c'est toute pour **la speed**. Pis j-- j'ai eu **mon speed** là. (11/2.340)
- (54) [11] *Yeah*, on avait **une petite cabin** là. [12] On a *bunké*, des **petits cabins**, c'était pas ben-. (11,12/2.509)

Chaque nom anglais employé dans un contexte permettant d'en reconnaître le genre a été codifié selon que le genre attribué, soit masculin soit féminin. Nous avons procédé de la même façon pour les noms français en contexte monolingue; nous pouvons ainsi comparer le pattern d'attribution du genre des noms français avec celui des noms anglais et déterminer si les règles d'attribution se rapprochent d'un contexte à l'autre. Aussi, la constance dans le genre attribué aux noms anglais, en lieu de la variabilité illustrée dans les exemples (53) et (54), pourrait témoigner de la stabilité morphologique du nom et de son intégration dans le lexique français, de son statut d'emprunt donc, plutôt que d'alternance de langues. Il est important de noter toutefois que le français, même standard, n'est pas étranger à la variabilité du genre. Ainsi, dans le cas de variabilité dans le contexte bilingue,

si le degré de variabilité y est comparable à celui du discours français monolingue, nous pourrions conclure que les incorporations se comportent comme de légitimes éléments de langue française.

La question du genre grammatical des substantifs empruntés dans des situations de contact où le genre n'est exprimé que dans une des langues, ou encore où les deux langues marquent le genre de façon différente, a déjà fait l'objet de plusieurs analyses. Celles-ci cherchent essentiellement à déterminer quelles sont les contraintes qui régissent l'attribution du genre. Nous retrouvons, entre autres: Haden et Joliat 1940 (français/anglais), Reed 1942 (allemand/anglais), Arndt 1970 (allemand/anglais), Beardsmore 1971 (flamand/français), Correa-Zoli 1973 (italien/anglais), Barkin 1980 (espagnol/anglais), et Poplack et al. 1982 (espagnol puertoricain/anglais et français/anglais).

De ces études, seule celle de Poplack et al. (1982) livre une analyse empirique qui examine minutieusement la contribution SIMULTANÉE des différents facteurs conditionneurs qui avaient précédemment été cités dans la littérature. Ces facteurs conditionneurs sont: le sexe physiologique du référent; le genre phonologique, c'est-à-dire l'identification du segment final du nom incorporé avec un segment final de la langue réceptrice qui requiert un genre particulier; le genre analogique, c'est-à-dire l'association de l'emprunt avec son équivalent sémantique dans la langue réceptrice (e.g. *une team* < *une équipe*); le genre homophonique, c'est-à-dire l'association de l'emprunt avec le genre d'un homophone dans la langue réceptrice (e.g. *la mass* (la messe) < *la masse*); et le genre suffixal, c'est-à-dire l'association du suffixe de l'emprunt avec un suffixe de la langue réceptrice qui requiert un genre particulier (e.g. le suffixe *-age*, masculin en français). L'examen de la contribution simultanée des facteurs prend son importance dans les cas nombreux où plus d'un facteur entre en jeu, dont certains cas de noms anglais isolés, *la scene* par exemple, où l'attribution du féminin peut être expliquée par le genre phonologique (la terminaison *-ne* favorise le féminin en français (Tucker et al. 1977)), l'analogie (*la scène*) et l'homophonie. Seule l'analyse de règles variables saura mettre en

lumière la contribution relative de chaque facteur; aussi soumettons-nous nos données à une telle analyse, en les codifiant selon les mêmes facteurs que ceux observés par Poplack et al. (1982).

Les règles prescriptives de l'attribution du genre en français contribuent peu d'information qui puisse servir à la détermination du genre des noms. Si le genre des noms animés est déterminé par le sexe du référent<sup>16</sup>, le genre des noms inanimés est arbitraire, selon Grévisse (1986:758). Celui-ci offre une liste de suffixes nominaux qui appellent GÉNÉRALEMENT un genre plutôt qu'un autre<sup>17</sup> (sur lesquels nous nous sommes basée pour codifier les noms selon l'analogie suffixale), mais on ne reconnaît pas la forme phonologique des noms inanimés comme déterminateur du genre et on avoue qu'«il est impossible de donner des règles rigoureuses à ce sujet.» (p.758). D'où le caractère vague des règles d'attribution en français. En revanche, dans un examen détaillé de tous les noms apparaissant dans le *Petit Larousse*, Tucker et al. (1977:57) ont soulevé d'importantes corrélations entre la terminaison des noms et le genre. Par exemple, sur 1453 types de noms qui se terminent par le phonème /ʒ/ (avec la graphie -j, -ge ou -ges), 1368 (94%) sont du genre féminin (p.104). Nous nous sommes donc référée à cet ouvrage pour la codification du genre phonologique des noms dans notre corpus. Bien sûr, toutes les terminaisons énumérées ne démontrent pas une tendance aussi nette que dans le cas de [ʒ]. Par exemple, sur 146 types qui se terminent par [g] (avec la graphie -gue ou -gues), la distribution du genre chez les différents noms est presque égale, avec 42% du genre féminin et 58% du genre masculin. Ainsi, nous avons considéré les noms de notre corpus comme appartenant à une catégorie de genre phonologique en particulier uniquement si cette terminaison recevait un genre plutôt qu'un autre dans une proportion de plus de 2:1 (c'est-à-dire qu'un genre est préféré deux fois plus souvent que l'autre).

<sup>16</sup> Sauf dans le cas des noms épiciques, que ne prennent qu'un genre quel que soit le sexe du référent (e.g. *le canari, le clerc, le voyou, la girafe, la victime, la vedette*).

<sup>17</sup> Sont masculins les noms qui se terminent par les suffixes -age, -ament, -as, -ement, -ier, -illon, -is, -isme, -in, -oir et -on; sont féminins les noms terminés par -ade, -aie, -aille, -aison, -ance, -ande, -ée, -ence, -esse, -eur, -ie, -ille, -ise, -ison, -sion, -tion, -ure et -té.

Des 604 noms isolés dans le corpus, 335 sont apparus dans des contextes qui permettent d'en reconnaître le genre. Nous n'avons inclus dans l'analyse que les types de chaque cas afin d'éviter les biais dus à la fréquence d'un type en particulier, à moins que le genre attribué à un type était variable, dans lequel cas les deux variantes représentaient chacun un type. De cette façon, 250 types de noms isolés ont été retenus. En général le genre attribué est stable: chez 61 types qui sont apparus plus d'une fois, 53 (87%) sont toujours apparus avec le même genre (voir l'Appendice II pour la distribution détaillée du genre selon le type de nom). En français acadien, Péronnet (1989a:240) relève la même stabilité du genre avec une proportion de 89%. Les vacillations peu fréquentes dans l'attribution du genre suggèrent en effet que celle-ci doit être ordonnée par des règles établies.

La distribution du genre féminin chez les noms anglais en contexte français et chez les noms en français monolingue est rapporté dans le Tableau 11. Sous chaque facteur observé, lorsque le type de nom a pu être codifié selon ce facteur, le genre attribué aux noms isolés correspond le plus souvent au genre attendu, et ce à l'image des résultats obtenus par Poplack et al. (1982) chez les emprunts en français de Montréal. Qui plus est, là où nous avons pu comparer le pattern d'attribution du genre des noms isolés avec les noms français, l'attribution semble suivre les «règles» du français monolingue.

Tableau II: Proportion de genre féminin attribué aux noms isolés selon les facteurs conditionneurs.						
Facteurs	Français de Montréal (Poplack et al. 1982)		Noms anglais en contexte français		Noms en français monolingue	
	F/N	%	F/N	%	F/N	%
Genre physiologique						
M	0/14	0	0/24	0	0/15	0
F	3/3	100	5/5	100	9/9	100
Ø*	60/274	16	98/221	44	77/146	53
Genre phonologique						
M	5/52	10	67/162	41	8/62	13
F	6/17	35	15/22	68	49/55	89
Ø	52/222	23	22/66	33	29/53	55
Genre analogique						
M	20/107	19	27/112	24		
F	29/65	45	62/94	66		
Ø	14/119	12	15/44	34		
Homophonie						
M	0/3	0	7/32	22		
F	1/3	33	20/28	71		
Ø	62/285	22	77/190	41		
Analogie suffixale						
M	1/28	4	1/5	20	0/5	0
F	4/5	80	2/3	67	22/24	92
Ø	56/250	22	101/242	42	64/141	45
N total	63/291		104/250		86/170	

\* Le code Ø indique les types qui ne sont pas marqués pour ce facteur.

Si nous n'avons relevé que peu de types se référant à un être animé (29 types chez les noms isolés et 24 types en français monolingue), l'effet du genre physiologique est catégorique dans les deux contextes: tous les noms avec référent féminin se voient attribuer le genre féminin et tous les noms avec référent masculin, le genre masculin (e.g. *une friend* lorsque le nom désigne une personne du genre féminin, *un friend* une personne du genre masculin).

Chez les 117 types de noms français où la règle de nature phonologique d'attribution du genre peut être appliquée, celle-ci produit un effet remarquable: 89%

(49/55) des noms français avec une terminaison appelant le genre féminin reçoivent ce genre alors que seulement 13% (8/62) des noms avec une terminaison de type masculin sont attribués le genre féminin. Il faut toutefois noter que ce résultat ne sous-entend pas nécessairement l'existence de règles phonologiques strictes en français; en effet, il reste 31% (53/170) de noms avec des terminaisons qui ne peuvent être identifiées à un genre particulier et chez ces derniers, l'attribution du genre dans notre corpus est répartie de façon presque égale entre le féminin (55% (29/53)) et le masculin (44% (24/53)). L'effet phonologique est encore plus négligeable chez les 82 noms isolés avec une terminaison identifiable à genre; or la majorité des noms éligibles respectent la règle phonologique, avec 68% (15/22) des noms qui comportent une terminaison de type féminin recevant le genre féminin comparativement à 41% (67/162) des noms avec une terminaison de type masculin.<sup>18</sup>

La présence d'un des suffixes indicateurs de genre cités par Grévisse (1986) exerce également un effet important sur le genre assigné aux noms français. La quasi-totalité des noms apparaissant avec un suffixe dit féminin est attribué le genre féminin (92% (22/24)), et jamais le genre masculin (0/5). Chez les noms anglais en contexte français, la proportion de respect du genre féminin est également élevée lorsqu'il y a analogie suffixale, quoique dans une proportion moindre comparativement au français monolingue, avec 67% (2/3) des noms avec suffixes féminins recevant le genre féminin, et 20% (1/5) des suffixes masculins. Toutefois, le faible nombre de noms isolés portant un suffixe pouvant être identifié à un suffixe français amenuise la fiabilité de ce facteur.

Dans le cas du genre analogique et de l'homophonie, ces deux facteurs jouent également un rôle dans l'attribution du genre aux noms anglais en contexte français. Lorsque le genre analogique est féminin, le genre féminin est attribué dans 66% (62/94) des

<sup>18</sup> Nous expliquons la différence dans le nombre de types qui ont pu être codifiés pour le genre phonologique entre notre corpus et le corpus de Montréal par notre décision méthodologique de considérer la préférence d'un genre dans une mesure de 2:1 comme indicatrice d'une règle phonologique. Poplack et al. (1982) ont choisi un seuil beaucoup plus strict, avec une préférence de 10:1 indiquant l'appartenance à un genre.

cas, comparativement à 24% (27/112) des noms dont l'équivalent sémantique en français est masculin. De tous les facteurs, mis à part le genre physiologique, c'est l'homophonie qui semble influencer le plus fortement les noms isolés: le genre féminin est attribué à 71% (20/28) des noms ayant un homonyme féminin et à 22% (7/32) seulement des noms ayant un homonyme masculin. Mais tel que mentionné plus haut avec l'exemple *la scene*, les facteurs phonologique, analogique, suffixal et homophonique peuvent opérer de façon simultanée et le seul examen des pourcentages ne peut nous informer sur l'effet relatif de chacun.

Le Tableau 12 illustre la contribution des facteurs lorsqu'ils sont tous considérés simultanément par l'analyse de règle variable (GoldVarb 2.0 (Rand et Sankoff 1990)).

Tableau 12: Analyse de règle variable de la contribution des facteurs à la probabilité de genre FÉMININ chez les noms anglais en contexte français.			
Moyenne corrigée: .444			
N total: 250			
Genre physiologique		Genre analogique	
F	1	F	.70
M	0	Ø	.43
[Knockout]		M	.34
Facteurs non-sélectionnés: genre phonologique, homophonie, analogie suffixale.			

L'effet catégorique du genre physiologique, qui s'avère indépendant des autres facteurs, en fait un facteur «knockout»: le genre de tous les noms avec un référent physiologique correspond au sexe du référent. Seul le genre analogique a été sélectionné comme étant significatif à l'attribution du genre: l'analogie à un nom féminin du lexique français monolingue favorise l'emploi du genre féminin avec une probabilité de .70 et ne favorise le genre masculin que dans une mesure de .34. L'analyse de règle variable effectuée par Poplack et al. (1982) sélectionne le genre analogique et l'analogie suffixale comme significatifs à l'attribution du genre. L'effet du facteur analogique y est similaire à

notre analyse, l'analogie féminine favorisant le genre féminin dans une probabilité de .72, et l'analogie masculine favorisant le féminin dans une probabilité de .48. Rappelons que dans nos données, l'analogie suffixale n'a pu être assignée qu'à huit types de noms; pour cette raison, si ce facteur a été sélectionné comme significatif dans le corpus de français de Montréal, il n'aurait pu être sélectionné comme significatif dans notre propre corpus.

Tous les facteurs cités, à l'exception du genre physiologique, impliquent l'association soit aux règles d'attribution du genre en français, même si elles sont implicites (le genre phonologique et l'analogie suffixale) soit au lexique du français (le genre analogique et l'homophonie). Le fait que même un seul de ces facteurs conditionne de façon significative l'attribution du genre des noms isolés dans notre corpus, est indicatif que ceux-ci sont traités comme les noms de la langue réceptrice – donc comme des emprunts – du moins en ce qui concerne le genre grammatical.

Les neuf types de noms qui ont démontré des vacillations dans l'attribution du genre sont: *business* (1 masc/2 fém), *cabin* (1 masc/1 fém), *fluid* (1 masc/1 fém), *fun* (1 masc/3 fém), *line-up* (1 masc/1 fém), *rush* (1 masc/1 fém), *speed* (1 masc/1 fém), et *way* (1 masc/3 fém). Il est important de remarquer que le français monolingue n'est pas non plus étranger aux vacillations du genre; en effet, Barbaud et al. (1982) documente la variation de l'attribution du genre en français canadien en démontrant comment les noms à initiale vocalique favorisent la commutation des genres. Notre liste de noms isolés avec genre variable ne contient pas de noms à initiale vocalique, mais dans notre corpus de français monolingue, des 59 types de noms dont le genre est discernable et qui sont apparus à plus d'une reprise, cinq types sont de genre variable, dont quatre à initiale vocalique (*affaire*, *histoire*, *opinion*, *oreille*, *référence*). Notons que si la consistance de l'attribution du genre chez les noms isolés n'a pas été catégorique (87%), elle ne l'a pas été non plus chez les noms français en contexte monolingue (85%). Ainsi, de la même façon que dans l'utilisation du déterminant Ø, l'emploi non prescriptif du genre dans les deux

contextes est quasi-identique, renforçant l'observation qu'ils sont traités de façon similaire, et ce parce qu'ils sont bel et bien intégrés au français.

### 3.5.2. Le nombre

Le choix du marqueur pluriel constitue un deuxième site où le degré d'intégration morphologique des noms d'origine anglaise peut être mesuré. En effet, lorsqu'un nom anglais est incorporé au français, le locuteur doit choisir entre l'afixe anglais *-s* (ou une flexion anglaise dans le cas de pluriels «de mutation» comme *feet, men, women, etc.*) ou l'afixe français  $\emptyset$ . Tous les noms isolés nécessitant une marque morphologique du pluriel ont reçu un code selon qu'ils soient marqués par un déterminant pluriel français (*les/des/ces* etc. ou un numérique), le marqueur pluriel français  $\emptyset$ , ou l'afixe anglais *-s*. L'absence de déterminant pluriel français et la présence du marqueur pluriel *s/z* constituerait un indice de non-intégration morphologique au système français, exemplifié en (55). L'intégration morphologique au français impliquerait l'emploi des articles français et du marqueur  $\emptyset$ , exemplifié par *des hatchback* en (56). En (57), nous trouvons l'emploi de l'article pluriel français en combinaison avec l'afixe anglais *-s*, dans *les kids*, phénomène que Beniak et al. (1985:80) considèrent comme un degré intermédiaire d'intégration morphologique.

(55) Il y avait une des filles qui avait *spike heel[s]* là. (05/326)

(56) *Yeah, des hatch-back[ $\emptyset$ ]* de rouvert, c'était après de boire. (11/2.57)

(57) C'est très comme *close-knit so obviously* toutes les *kid[s]* chumaient ensemble. (09/1.142)

Dans les cas où le degré d'intégration est variable, ou encore dans le cas de variabilité dans le pattern de marquage du pluriel, c'est-à-dire si les locuteurs emploient tantôt le marqueur *-s* et tantôt le marqueur  $\emptyset$ , il s'agira de déterminer si l'utilisation du marqueur est régie par des facteurs d'ordre linguistique ou social.

L'examen de nos données révèle que les patterns de l'affixation plurielle dans notre corpus rend compte des processus morphologiques absolument distincts des deux langues en contact. Il va sans dire que tous les cas de noms pluriels en contexte monolingue français (178 cas) ont reçu l'affixe français Ø, même les noms qui, selon les règles prescriptives du français, ont un pluriel irrégulier (deux cas: *des cheval*Ø [02/1.18] au lieu de *chevaux*, et *des mal*Ø *de dos* [02/1.225] au lieu de *maux de dos*). De la même façon, tous les cas de noms anglais pluriels, en contexte monolingue anglais (72 cas) et en alternances non-ambiguës (31 cas), ont reçu l'affixe anglais -s ou une autre flexion anglaise.

Nous avons relevé 156 cas de noms isolés de provenance anglaise dans un contexte pluriel, mais avant de procéder à l'analyse de la distribution des marqueurs, il nous a fallu exclure tous les cas ne faisant pas partie du contexte variable. Dans notre corpus, nous avons relevé deux types de contextes qui ne pouvaient faire partie de notre analyse, soit, d'une part, les noms qui sont catégoriquement fléchis et qui reçoivent toujours le marqueur -s en anglais, comme en (58), soit, d'autre part, les noms en contexte de neutralisation où il est impossible de déterminer si le segment [s,z] provient d'un marqueur pluriel ou du mot suivant, débutant par [s,z], comme en (59).

(58) Tu vas, tu a-- t'achètes comme une paire de *panties*, *no problem*. (05/1.405)

(59) Les *Indian(s)* sont tout le temps *shootés down* de même. (02/1.640)

Après avoir systématiquement éliminé tous les noms en contexte de non-variabilité ou d'ambiguïté, nous avons retenu 143 cas pouvant recevoir un affixe pluriel. Parmi ceux-ci, nous avons relevé cinq pluriels de mutation, que nous avons inclus dans notre analyse parce qu'ils sont quand même marqués au pluriel. Lorsque ces pluriels sont incorporés au discours français, le locuteur doit choisir une stratégie de marquage, stratégie qui s'avère variable dans notre corpus. L'occurrence en (60) est un exemple où l'article français et la flexion plurielle grammaticale sont employés pour *des business men*; dans le

même exemple se trouvent également la flexion plurielle avec l'article Ø, pour *business people*. En (61), avec *des policewomans*, le locuteur utilise l'article pluriel français en combinaison avec l'affixe anglais *-s*, dont l'emploi est agrammatical en anglais. Le même locuteur, dans l'exemple (62), utilise le numérique *trois* sans flexion anglaise, pour *trois policewoman*.

- (60) Il y a pas mal du *business* là, au Québec là, des *business men, business people* là. (15/2.31)
- (61) Like *women's right*, like, des- pour des *policewomans* pis ça *like*, moi je trouve pas que c'est *right*. (02/1.430)
- (62) Il y en avait deux, trois *policewoman*, sur la *Force*. (02/1.432)

Ces exemples illustrent une intégration morphologique variable: *des business men, business people* et *des policewomans* sont partiellement intégrés (si l'on reconnaît que l'article Ø est une variante du français, standard ou non-standard), et *trois policewoman* est entièrement intégré au français. Cette variabilité du niveau de l'intégration est reflétée dans le reste des contextes pluriels.

Nous trouvons qu'en effet, le pattern d'affixation est étonnant en ce qu'il va à l'encontre des résultats d'analyses précédentes de corpus français acadien/anglais: bien que la majorité des noms qui se présentent dans un contexte pluriel sont accompagnés de l'article français (141 sur 143 (99%)), près de la moitié reçoit une flexion anglaise, soit 60 cas (42%) (voir l'Appendice III pour la distribution détaillée des affixes selon le type de nom). En Nouvelle-Écosse, Flikeid (1989) a noté une «tendance très forte à intégrer morphologiquement les noms et les verbes» (p. 203),<sup>19</sup> alors que dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, Péronnet (1989a) a trouvé que les noms anglais suivent la règle du français en ce que le *-s* final n'est pas prononcé (p. 118). Dans notre cas, la prédominance de l'article français indique au moins une intégration partielle, et le fait que nous n'avons

<sup>19</sup> La comparaison est toutefois difficile ici puisque il n'a pas été mentionné de chiffres ou de niveaux d'intégration.

relevé aucun cas catégoriquement non-intégré au français exclut la possibilité que ces instances de noms anglais en contexte mixte soient des alternances de langues<sup>20</sup>.

La profusion de l'affixe anglais demeure: il faut donc se demander quels sont les facteurs qui promeuvent son utilisation. L'examen de la distribution des marqueurs du pluriel chez les différents locuteurs (Tableau 13) révèle que celle-ci varie d'un locuteur à l'autre, certains optant presque catégoriquement pour le marqueur français ([11] et [12]), d'autres, au contraire, démontrant une préférence marquée pour l'affixe anglais ([05], et [15]), et d'autres encore variant entre le -s et le Ø ([01], [02], [10] et [13]).

**Tableau 13: Distribution des marqueurs de pluriel chez les locuteurs.**

Locuteurs	Affixe anglais		Ø	
	N	%	N	%
01	2	50	2	50
02	27	47	33	53
05	11	79	3	21
09	10	59	7	41
11	2	10	18	90
12	1	6	16	94
13	2	40	3	60
15	5	83	1	17
N total	60		83	

On pourrait croire que cette répartition des marqueurs chez les locuteurs est signe d'une variation de niveau sociologique. Les locuteurs [05] et [15], qui accusent la plus importante proportion relative d'alternances de langues, ont recours à l'affixe anglais bien plus fréquemment que les autres locuteurs, avec des proportions de 79% (11/14) et 83% (5/6). Cela signifie-t-il que les items marqués pour le pluriel sont traités chez ces locuteurs comme des alternances, suivant le système morphologique anglais? L'examen de nos données révèle qu'en fait, la marque du pluriel est conditionnée par des facteurs lexicaux.

<sup>20</sup> Les deux occurrences sans article sont celui cité en (21) (*Ø, business people*), et celui cité en (55) (*Ø spike heels*). Nous avons déjà rendu compte de l'existence de l'article Ø en français standard et dans le registre monolingue de nos locuteurs. En admettant que ces exemples suivent le pattern de détermination français, les noms anglais simples au pluriel sont soit catégoriquement intégrés, soit partiellement intégrés.

Le facteur de fréquence d'utilisation de l'item lexical a déjà été cité dans la littérature comme conditionneur du niveau d'intégration morphologique des noms empruntés. Dans leur analyse de l'intégration morphologique de l'emprunt lexical en français d'Ottawa/Hull, Poplack et al. (1988) ont trouvé une forte propension au respect de la règle française de marqueur pluriel. Leur examen du taux du marqueur Ø, selon la fréquence d'utilisation du nom, a révélé que la tendance vers l'affixation française augmente en fonction de la diffusion du mot, soit de 85% des noms utilisés par un seul locuteur à 98% des noms utilisés par plus de dix locuteurs. Nos données, examinées en fonction de la fréquence d'utilisation dans le corpus, révèlent la même tendance. L'intégration complète, ou l'emploi du marqueur Ø, est accrue selon que le nom soit du type répandu. Chez les noms spontanés et idiosyncrasiques (qui ne sont employés que par un seul locuteur), Ø est employé dans une mesure de 39% (39/82) et ce chiffre augmente à 76% (16/21) lorsque les noms sont d'un type répandu (Tableau 14).

**Tableau 14: Distribution des marqueurs selon le type de nom et selon la fréquence d'emploi.**

	1 seul locuteur		Répandu	
	N	%	N	%
-s	39	48	2	10
Ø	39	48	16	76
variable	4	5	3	14
N total	82		21	

La disproportion notée dans la distribution des marqueurs selon le locuteur résulte des types d'emprunts que chacun a employés. Chez les deux locuteurs utilisant une majorité de -s ([05] et [15]), seulement deux types sont d'utilisation répandue, sur 20 types d'emprunts pluriels.

Ainsi, en dépit de la profusion d'affixes anglais, le patterning d'affixation suit celui qui est observé par Poplack et Sankoff (1984): plus l'emprunt est diffusé (et accepté) dans la communauté linguistique, plus il sera intégré à la langue réceptrice. Mais qu'en est-il des noms d'utilisation répandue qui reçoivent l'affixation anglaise? *Friends*, par exemple, un

des noms anglais simples les plus diffusés et fréquents de notre corpus (apparaissant 10 fois chez 5 locuteurs), reçoit catégoriquement *-s* lorsqu'il est au pluriel. Il en va de même avec *kids*, emprunt attesté en canadien-français dans le sens d'«enfants», (Bergeron (1980), Boulanger (1992)) et employé à quatre reprises chez deux de nos locuteurs.

Les pourcentages du Tableau 14, calculés à partir de données restreintes (seulement 21 types répandus), auraient pu être le résultat d'un au hasard. Devant cette possibilité, nous avons vérifié s'il existait d'autres facteurs qui influençaient l'occurrence du *-s*. En examinant des facteurs déjà évoqués comme conditionneurs de la présence du *-s* pluriel en anglais (Poplack et Tagliamonte 1993) tels que le caractère défini/indéfini du nom et l'individuation et la collectivisation, aucun facteur qui conditionne la nature de la marque de pluriel n'a été relevé. Nous avons aussi examiné l'environnement phonologique du segment, la réalisation potentielle du *-s* ([s] ou [z]), et la classe sémantique du nom et n'avons relevé qu'un seul facteur qui promeut l'emploi de  $\emptyset$ . En effet, lorsque les noms se terminent par une sifflante (/s/ /z/) ou une chuintante (/ʃ/ /ʒ/), c'est-à-dire que dans le système anglais la marque au pluriel nécessite l'insertion d'une voyelle épenthétique et, par conséquent, l'ajout d'une syllabe pour donner /ɪz/, ils reçoivent catégoriquement le  $\emptyset$  (sur dix types de noms). Nous n'avons toutefois relevé aucun facteur qui prédispose à l'emploi du *-s*.

Certains faits, tels l'absence de cas catégoriquement non-intégrés et la corrélation de l'intégration en fonction de la fréquence d'utilisation, indiquent que les noms anglais simples examinés ici se comportent comme des emprunts lexicaux et non comme des alternances de langues. Nous retrouvons en fait le scénario typique de l'assimilation des emprunts au système de la langue réceptrice: les items partiellement intégrés et ceux qui affichent une incohérence dans l'emploi du marqueur sont en fait des emprunts à un niveau transitoire qui mènera tôt ou tard à l'assimilation complète. À cette hypothèse, nous ne trouvons qu'un contre-exemple, le cas de *joke*, répandu et attesté, mais dont l'affixation est variable. Pour ce qui est des types de noms répandus recevant catégoriquement le

marqueur anglais, le fait que le -s y soit catégorique suggère justement que le facteur déterminant ici est d'ordre lexical. Dans leur cas, ils ne sont pas à l'étape transitoire mais sont en fait intégrés au système français, empruntés avec l'affixe pluriel de l'anglais. Sur ce dernier phénomène, Grévisse (1986) remarque qu'en français standard certains noms empruntés peuvent conserver le pluriel de leur langue d'origine; des noms de provenance anglaise, il cite *ladies* [lediz] et *pennies* [peniz].

## DISCUSSION

Les analyses précédemment entreprises qui adoptent la méthode variationniste pour la désambiguïsation des items lexicaux isolés ont toutes été fondées sur des paires de langues typologiquement distinctes, plus faciles à étudier parce qu'elles présentent un plus grand nombre de sites de non-équivalence et de conflit. Il restait à voir, toutefois, si cette méthodologie permettrait de cerner un traitement particulier d'éléments échangés entre couples de langues typologiquement similaires, là même où les différences structurales sont très subtiles. En effet, nous avons démontré que la méthode variationniste peut également être appliquée à une situation de similarité structurale, soit dans le discours bilingue français/anglais.

Dans un premier temps, nous avons extrait les incorporations de l'anglais du corpus, ce qui nous a permis d'observer que les incorporations isolées représentent la majorité des phénomènes de contact dans le corpus. Les alternances non-ambiguës, au contraire, y sont relativement rares. Cette tendance avait tout d'abord été observée à Ottawa-Hull par Poplack (1987), mais ses résultats avaient été attribués par d'aucuns à la méthodologie de collecte des données. Il apparaît que même lorsque les circonstances sont appropriées, l'alternance de langues est relativement rare, comme l'ont depuis observé Budzhak-Jones et Poplack (1995), Poplack et Meechan (1995) et Eze (1995) dans le cas de langues à typologies distinctes, et comme nous l'avons ici observé dans le cas de contact français/anglais. En effet, les résultats initiaux de Poplack (1987), ceux de Flikeid (1989) et les nôtres démontrent tous la même tendance vers l'emprunt plutôt que l'alternance et ce, dans le même couple de langues dans des régions distinctes. Nos résultats suggèrent que ce phénomène est une propriété d'un contexte plus global, soit du contact français/anglais au Canada. L'équivalence structurale ne signifierait donc pas que les locuteurs auront recours aux alternances de façon plus libre que si ceux-ci étaient restreints par des sites de

non-équivalence. Par exemple, quoique la position entre l'article et le nom soit un site d'équivalence dans le discours français/anglais, les locuteurs de notre corpus hésitent à y effectuer une alternance de langues, l'alternance étant le plus souvent effectuée AVANT le déterminant. Ce phénomène suggère une tendance vers la préservation de l'intégrité du segment «déterminant+nom» et ce, dans les deux langues en question. Nos résultats confirment également, comme il a déjà été suggéré, que les normes de la communauté prévalent sur les caractéristiques des langues en question.

La prépondérance des items lexicaux isolés rend évidente la nécessité de les désambigüiser. Toute spéculation sur le fonctionnement du discours bilingue ne peut être fondée que si la nature d'une part aussi importante du discours est déchiffrée. Nous avons démontré qu'il est possible d'éclairer le statut des items isolés. Nous avons d'abord examiné les données afin de déterminer le degré d'intégration syntaxique des noms isolés de provenance anglaise. Nous avons trouvé que là où l'existence de sites de conflit nous permet de le discerner, ils sont de toute évidence intégrés syntaxiquement au système de la langue réceptrice et ce, à plus d'un niveau de la grammaire, soit dans la détermination nominale et dans la position des modifieurs.

Dans les contextes des déterminants où il existe des conflits entre les systèmes du français et de l'anglais monolingue (indéfini, défini et  $\emptyset$ ), le pattern d'utilisation des noms isolés s'est toujours montré parallèle à celui des noms de la langue réceptrice. Cette tendance a été particulièrement remarquée lors l'utilisation du déterminant  $\emptyset$ , largement restreint en français et, nous l'avons vu, très fréquent en anglais. En effet, la distinction entre les noms anglais isolés et les alternances non-ambiguës à ce niveau ne pourrait être plus claire. D'une part, l'utilisation restreinte de  $\emptyset$  chez les noms anglais isolés (9% des noms sont apparus avec ce déterminant) est reflétée en français monolingue (6%). De l'autre côté, le  $\emptyset$  est le déterminant le plus fréquemment employé dans notre corpus d'anglais monolingue (31%) et dans les alternances de langues non-ambiguës (35%). Aussi, non seulement la fréquence de  $\emptyset$  est-elle identique entre les noms isolés et le

français monolingue, mais son utilisation non prescriptive est également semblable dans les deux contextes.

Ces premiers résultats, déjà fort révélateurs, sont indicatifs du statut d'emprunt des noms anglais isolés et ont été confirmés par les patterns d'utilisation des adjectifs et des baliseurs. Alors qu'en anglais monolingue et dans les alternances non-ambiguës, les adjectifs sont presque catégoriquement antéposés (100% et 99% respectivement), la position des adjectifs qui modifient les noms isolés étant partagée entre l'antéposition et la post-position, comme en français monolingue. Si nous avons relevé une plus grande fréquence d'antéposition dans les noms anglais isolés (86%) qu'en français (61%), cette tendance est purement d'ordre lexical et ne signifie aucunement que le pattern des noms isolés se rapprocherait des alternances de langues.

En ce qui concerne le balisage, les locuteurs ont recours à ce processus dans une proportion nettement plus élevée à proximité des alternances non-ambiguës que lorsqu'ils accompagnent des noms anglais isolés. Alors qu'un tiers des alternances sont balisées (33%), seulement 9% des noms isolés le sont. Nous avons en effet découvert que le pattern de balisage des noms isolés imite le pattern de balisage des noms en contexte monolingue (français et anglais), où moins de 10% des noms sont balisés. Ce comportement suggère que les noms sont traités comme de légitimes items de la langue réceptrice. Chez les noms isolés, il apparaît clair que les baliseurs ne remplissent pas la fonction de signalisation du passage d'une langue à une autre. La position des baliseurs contribue à cette conclusion: dans les alternances balisées, 65% des baliseurs précèdent ou encadrent entièrement l'alternance, alors que dans les noms isolés, ces positions ne sont observées que dans 19% des cas, ce qui reflète encore une fois le pattern des contextes monolingues (français: 32% et anglais: 24%).

Une fois établie l'intégration syntaxique des noms isolés, l'évaluation du degré d'intégration morphologique a pu être effectuée. Les patterns d'attribution du genre et de la marque du pluriel ont été examinés. Nous avons démontré que les facteurs de physiologie

et d'analogie contribuent de façon significative à l'attribution du genre des noms anglais isolés. Là où ce facteur s'applique, le sexe du référent détermine le genre du nom de façon catégorique et ce, à l'image du français monolingue. Cette tendance n'a rien d'étonnant puisqu'elle reproduit le pattern déjà observé en français de Montréal et en espagnol puertoricain de New-York (Poplack et al. 1982). C'est le facteur analogique qui est le plus intéressant ici, voulant que l'attribution du genre des noms isolés se fait en fonction de leurs équivalents sémantiques dans le lexique de la langue réceptrice. L'intégration morphologique est évidente ici, les noms isolés fonctionnant comme si leur genre était inhérent, à l'image des noms du français.

Dans le marquage pluriel des noms anglais isolés, nous avons relevé un pattern curieux: près de la moitié (42%) des noms isolés en contexte pluriel recevait l'affixe pluriel anglais *-s*. Cette tendance semble aller à l'encontre de tous nos résultats, qui jusque alors ont démontré l'intégration systématique des noms isolés. L'examen des données a révélé une légère augmentation du taux des items entièrement intégrés (emploi du marqueur français  $\emptyset$ ) proportionnelle à leur récurrence dans le corpus. Ce qui ne signifie pas, toutefois, pas que les incorporations spontanées sont des alternances de langues. En effet, nous avons trouvé que même des incorporations récurrentes dans le corpus et attestées dans les dictionnaires de langue française (donc de légitimes emprunts établis) pouvaient être catégoriquement marquées par *-s*. Ce phénomène suggère donc que ces noms ont été empruntés avec leur affixe pluriel et que ce dernier ne joue plus en fait le rôle de morphème, mais qu'il forme une unité lexicale avec le nom. Ainsi, nous pouvons proposer deux explications de la conservation de *-s*: soit que les emprunts sont à un niveau transitoire d'intégration qui mènera éventuellement à l'intégration complète, soit qu'ils ont été empruntés en compagnie du *-s*. Il reste à voir s'ils s'en déferont.

Les emprunts spontanés fonctionnent donc de la même façon que les emprunts établis et en suivent les mêmes patterns d'intégration. Leur seule distinction se situe au niveau de leur diffusion à travers la communauté linguistique; sinon, ils ne diffèrent

aucunement l'un de l'autre sur des bases linguistiques, mais bien uniquement à un niveau social. La méthode variationniste rend possible la distinction des différents phénomènes de contact et la désambiguïsation des noms isolés de langue étrangère. Nous avons démontré que même dans les situations de contact entre langues typologiquement similaires où les contrastes sont rares et subtils, les emprunts et les alternances de langues PEUVENT et DOIVENT être distingués. L'examen du patterning des noms à travers les aspects de la grammaire abordés et selon leur contexte linguistique a clairement démontré qu'il existe des différences importantes, de nature QUANTITATIVE et QUALITATIVE, entre les alternances de langues non-ambiguës et les noms isolés. Nos résultats s'ajoutent à un corpus croissant de résultats semblables (Budzhak-Jones et Poplack (1995), Eze (1995, en préparation), Poplack et Meechan (1995), Poplack et Meechan (à paraître), Sankoff et al. (1990)), tous suggérant que ces différences ne peuvent pas être dues au hasard. Nous sommes ainsi menées à une conclusion sans ambiguïté: les noms isolés de notre corpus se comportent comme les noms du français monolingue et constituent bel et bien des emprunts lexicaux.

## APPENDICES

## Appendice I: Analyses khi-deux

Tableau A: Analyse khi-deux des patterns de modification des noms français en contexte français et des noms anglais en contexte anglais avec seuil de signification de 0.01.						
Langue du nom et de son contexte:	Français		Anglais		STATS	
Déterminant	N	%	N	%	$\chi^2$	sig
Indéfini	172	30.3	81	21.8	8.36	√
Défini	189	33.3	71	19.1	22.77	√
Ø	36	6.3	117	31.4	103.78	√
Possessif	78	13.8	48	12.9	0.14	
Autre modification	92	16.2	55	14.8	0.35	
N total:	567		372			

Tableau B: Analyse khi-deux des patterns de modification des noms anglais en contexte anglais et des noms anglais en contexte français avec seuil de signification de 0.01.						
Langue du contexte:	Anglais		Français		STATS	
Langue du nom:	Anglais		Anglais		STATS	
Déterminant	N	%	N	%	$\chi^2$	sig
Indéfini	81	21.8	239	39.6	33.08	√
Défini	71	19.1	196	32.4	20.69	√
Ø	117	31.4	54	8.9	80.73	√
Possessif	48	12.9	71	11.8	0.28	
Autre modification	55	14.8	44	7.3	14.21	√
N total:	372		604			

Tableau C: Analyse khi-deux des patterns de modification des noms français en contexte français et des noms anglais en contexte français avec seuil de signification de 0.01.						
Langue du contexte:	Français		Français		STATS	
Langue du nom:	Français		Anglais		STATS	
Déterminant	N	%	N	%	$\chi^2$	sig
Indéfini	172	30.3	239	39.6	10.95	√
Défini	189	33.3	196	32.4	0.10	
Ø	36	6.3	54	8.9	2.77	
Possessif	78	13.8	71	11.8	1.06	
Autre modification	92	16.2	44	7.3	22.78	√
N total:	567		604			

Tableau D: Analyse khi-deux des patterns de modification des noms anglais en contexte anglais et des noms anglais en alternances de langues non-ambiguës avec seuil de signification de 0.01.						
Langue du contexte:	Anglais		Alternance de langues			
Langue du nom:	Anglais		Anglais		STATS	
Déterminant	N	%	N	%	$\chi^2$	sig
Indéfini	81	21.8	36	17.6	1.39	
Défini	71	19.1	53	26.0	3.71	
Ø	117	31.4	71	34.8	0.67	
Possessif	48	12.9	18	8.8	2.16	
Autre modification	55	14.8	26	12.7	0.45	
N total:	372		204			

Tableau E: Analyse khi-deux des patterns de modification des noms français en contexte français et des noms anglais en alternances de langues non-ambiguës avec seuil de signification de 0.01.						
Langue du contexte:	Français		Alternance de langues			
Langue du nom:	Français		Anglais		STATS	
Déterminant	N	%	N	%	$\chi^2$	sig
Indéfini	172	30.3	36	17.6	12.26	√
Défini	189	33.3	53	26.0	3.77	
Ø	36	6.3	71	34.8	101.63	√
Possessif	78	13.8	18	8.8	3.35	
Autre modification	92	16.2	26	12.7	1.41	
N total:	567		204			

Tableau F: Analyse khi-deux des patterns de modification des noms anglais en contexte français et des noms anglais en alternances de langues non-ambiguës avec seuil de signification de 0.01.						
Langue du contexte:	Français		Alternance de langues			
Langue du nom:	Anglais		Anglais		STATS	
Déterminant	N	%	N	%	$\chi^2$	sig
Indéfini	239	39.6	36	17.6	32.64	√
Défini	196	32.4	53	26.0	2.99	
Ø	54	8.9	71	34.8	78.01	√
Possessif	71	11.8	18	8.8	1.34	
Autre modification	44	7.3	26	12.7	5.75	√
N total:	604		204			

## Appendice II: Distribution des noms isolés selon le genre attribué

Tableau G: Liste des noms ayant toujours été attribués au même genre, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (avec genre reconnaissable ou non) et le nombre de cas avec genre reconnaissable.							
Genre masculin				Genre féminin			
Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ genre	Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ genre
<i>Indian</i>	1	13	2	<i>job</i>	6	14	12
<i>truck</i>	4	11	11	<i>friend</i>	5	10	1
<i>car</i>	4	10	7	<i>smoke</i>	2	7	3
<i>guy</i>	3	9	6	<i>jail</i>	1	6	5
<i>stuff</i>	3	9	9	<i>joke</i>	4	6	3
<i>medicine man</i>	1	7	7	<i>gang</i>	3	5	4
<i>party</i>	3	6	6	<i>trip</i>	4	5	4
<i>kid</i>	2	4	2	<i>line-up</i>	2	2	2
<i>sweatlodge</i>	1	4	3	<i>mistake</i>	1	4	4
<i>disc</i>	1	3	3	<i>ball game</i>	1	3	3
<i>fish' n chip</i>	1	3	2	<i>bathub</i>	2	3	3
<i>panties</i>	2	3	2	<i>clue</i>	3	3	3
<i>slave</i>	1	3	1	<i>gas</i>	3	3	3
<i>store</i>	1	3	3	<i>scene</i>	2	3	3
<i>wagon</i>	2	3	3	<i>attitude</i>	1	2	2
<i>ashtray</i>	1	2	1	<i>codeine</i>	1	2	2
<i>break</i>	2	2	2	<i>fog</i>	2	2	2
<i>chest</i>	2	2	2	<i>girlfriend</i>	2	2	2
<i>circle</i>	1	2	2	<i>hut</i>	1	2	1
<i>cottage</i>	1	2	2	<i>mess</i>	2	2	1
<i>daze</i>	2	2	2	<i>pain</i>	1	2	2
<i>exit</i>	2	2	2	<i>perm</i>	1	2	2
<i>foster-home</i>	1	2	1	<i>plane</i>	1	2	2
<i>home</i>	1	2	2	<i>prostitute</i>	1	2	1
<i>jacket</i>	2	2	2	<i>trash</i>	1	2	2
<i>mall</i>	2	2	2	<i>waitress</i>	2	2	2
<i>market</i>	1	2	2	<i>prostitute</i>	1	2	1
<i>motorbike</i>	1	2	1	<i>yard sale</i>	1	2	1
<i>nickname</i>	2	2	2	<i>accessory</i>	1	1	1
<i>piggy-bank</i>	2	2	1	<i>aisle</i>	1	1	1
<i>pouch</i>	1	2	2	<i>bachelor</i>	1	1	1
<i>spine</i>	1	2	2	<i>bachelor apartment</i>	1	1	1
<i>tivi</i>	2	2	2	<i>brotherhood</i>	1	1	1
<i>act</i>	1	1	1	<i>bullshit</i>	1	1	1
<i>airport</i>	1	1	1	<i>bunch</i>	1	1	1
<i>apartment</i>	1	1	1	<i>burn out</i>	1	1	1
<i>bear</i>	1	1	1	<i>business card</i>	1	1	1
<i>beeper</i>	1	1	1	<i>call</i>	1	1	1
<i>bodyguard</i>	1	1	1	<i>camera</i>	1	1	1
<i>bottom</i>	1	1	1	<i>case</i>	1	1	1
<i>boyfriend</i>	1	1	1	<i>cell</i>	1	1	1
<i>building</i>	1	1	1	<i>clutch</i>	1	1	1
<i>business man</i>	1	1	1	<i>cocaine</i>	1	1	1
<i>cab driver</i>	1	1	1	<i>dash</i>	1	1	1
<i>cardigan</i>	1	1	1	<i>fight</i>	1	1	1
<i>cat</i>	1	1	1	<i>free-way</i>	1	1	1
<i>causeway</i>	1	1	1	<i>gamble</i>	1	1	1
<i>cent</i>	1	1	1	<i>game</i>	1	1	1
<i>challenge</i>	1	1	1	<i>groove</i>	1	1	1
<i>returning champion</i>	1	1	1	<i>hasch</i>	1	1	1

Tableau G (Suite): Liste des noms ayant toujours été attribués au même genre, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (avec genre reconnaissable ou non) et le nombre de cas avec genre reconnaissable.							
Genre masculin				Genre féminin			
Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ genre	Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ genre
<i>clash</i>	1	1	1	<i>heroin</i>	1	1	1
<i>class</i>	1	1	1	<i>highway</i>	1	1	1
<i>club membership</i>	1	1	1	<i>hip</i>	1	1	1
<i>cockatoo</i>	1	1	1	<i>hit</i>	1	1	1
<i>cocktail</i>	1	1	1	<i>intelligentsia</i>	1	1	1
<i>concert</i>	1	1	1	<i>lane</i>	1	1	1
<i>copy stand</i>	1	1	1	<i>lawn-chair</i>	1	1	1
<i>costume</i>	1	1	1	<i>mass</i>	1	1	1
<i>couch</i>	1	1	1	<i>mike</i>	1	1	1
<i>cripple</i>	1	1	1	<i>mountain bike</i>	1	1	1
<i>cross-border shopping</i>	1	1	1	<i>nastiness</i>	1	1	1
<i>critical</i>	1	1	1	<i>poney-tail</i>	1	1	1
<i>driver</i>	1	1	1	<i>prejudice</i>	1	1	1
<i>elder</i>	1	1	1	<i>quarry</i>	1	1	1
<i>fence</i>	1	1	1	<i>rail</i>	1	1	1
<i>fly-by</i>	1	1	1	<i>route</i>	1	1	1
<i>footage</i>	1	1	1	<i>scale</i>	1	1	1
<i>four-by-four</i>	1	1	1	<i>script</i>	1	1	1
<i>frame</i>	1	1	1	<i>shed</i>	1	1	1
<i>frontier</i>	1	1	1	<i>shirt</i>	1	1	1
<i>full-face helmet</i>	1	1	1	<i>slough</i>	1	1	1
<i>future</i>	1	1	1	<i>society</i>	1	1	1
<i>gathering</i>	1	1	1	<i>song</i>	1	1	1
<i>gift</i>	1	1	1	<i>station</i>	1	1	1
<i>gorilla</i>	1	1	1	<i>story</i>	1	1	1
<i>great-grandfather</i>	1	1	1	<i>street-knowledge</i>	1	1	1
<i>haller</i>	1	1	1	<i>stretch</i>	1	1	1
<i>harbour</i>	1	1	1	<i>swamp</i>	1	1	1
<i>hatchback</i>	1	1	1	<i>taste</i>	1	1	1
<i>heart-attack</i>	1	1	1	<i>team</i>	1	1	1
<i>high-brow</i>	1	1	1	<i>thing</i>	1	1	1
<i>hockey</i>	1	1	1	<i>time</i>	1	1	1
<i>intermission</i>	1	1	1	<i>transmission</i>	1	1	1
<i>jazz band</i>	1	1	1	<i>tune</i>	1	1	1
<i>kitchen</i>	1	1	1	<i>weight</i>	1	1	1
<i>lawyer</i>	1	1	1	<i>wheelie</i>	1	1	1
<i>lift</i>	1	1	1	<i>wide-load</i>	1	1	1
<i>liquid</i>	1	1	1	<i>wisp</i>	1	1	1
<i>lull</i>	1	1	1	<i>work</i>	1	1	1
<i>mickey</i>	1	1	1				
<i>movie</i>	1	1	1				
<i>officer</i>	1	1	1				
<i>park</i>	1	1	1				
<i>party pad</i>	1	1	1				
<i>patient</i>	1	1	1				
<i>pave</i>	1	1	1				
<i>pipe</i>	1	1	1				
<i>platter</i>	1	1	1				
<i>porch</i>	1	1	1				

Tableau G (Suite): Liste des noms ayant toujours été attribués au même genre, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (avec genre reconnaissable ou non) et le nombre de cas avec genre reconnaissable.							
Genre masculin				Genre féminin			
Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ genre	Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ genre
<i>portrait-studio</i>	1	1	1				
<i>product</i>	1	1	1				
<i>rearview mirror</i>	1	1	1				
<i>retirement plan</i>	1	1	1				
<i>reversed prejudice</i>	1	1	1				
<i>roller coaster</i>	1	1	1				
<i>roof</i>	1	1	1				
<i>row</i>	1	1	1				
<i>rupture</i>	1	1	1				
<i>schedule</i>	1	1	1				
<i>set</i>	1	1	1				
<i>shoulder</i>	1	1	1				
<i>show</i>	1	1	1				
<i>sign</i>	1	1	1				
<i>signal light</i>	1	1	1				
<i>sinc</i>	1	1	1				
<i>skidoo</i>	1	1	1				
<i>slang</i>	1	1	1				
<i>soup-kitchen</i>	1	1	1				
<i>speech</i>	1	1	1				
<i>spotlight</i>	1	1	1				
<i>stage</i>	1	1	1				
<i>star</i>	1	1	1				
<i>stock</i>	1	1	1				
<i>studio</i>	1	1	1				
<i>sub</i>	1	1	1				
<i>surfboard</i>	1	1	1				
<i>tank</i>	1	1	1				
<i>tape recorder</i>	1	1	1				
<i>thumbprint</i>	1	1	1				
<i>time</i>	1	1	1				
<i>training</i>	1	1	1				
<i>truckstop</i>	1	1	1				
<i>tube</i>	1	1	1				
<i>type</i>	1	1	1				
<i>u-turn</i>	1	1	1				

Tableau H: Liste des noms de provenance anglaise dont l'attribution du genre est variable, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (avec genre reconnaissable ou non) et le nombre de cas de chaque genre.					
Type de nom	# locuteurs	# cas/corpus	# cas/genre	Masculin	Féminin
<i>chum</i> (sexe physiologique)	4	15	15	6	7
<i>bike</i>	2	10	9	1	8
<i>way</i>	3	5	4	2	2
<i>business</i>	4	4	3	1	2
<i>fun</i>	4	4	4	1	3
<i>fluid</i>	1	3	3	2	1
<i>cabin</i>	2	2	2	1	1
<i>line-up</i>	2	2	2	1	1
<i>rush</i>	2	2	2	1	1
<i>speed</i>	1	2	2	1	1

### Appendice III: Distribution des noms isolés selon l'affixe pluriel

Affixe français				Affixe anglais			
Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ pluriel	Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ pluriel
<i>chum</i>	4	15	4	<i>friend</i>	5	10	9
<i>job</i>	6	14	1	<i>kid</i>	2	4	2
<i>bike</i>	2	11	2	<i>kook</i>	1	2	2
<i>car</i>	4	10	3	<i>piggy-bank</i>	2	2	1
<i>guy</i>	3	9	2	<i>professionnal</i>	1	2	1
<i>trip</i>	4	5	1	<i>yard sale</i>	1	2	1
<i>way</i>	3	5	1	<i>archtype</i>	1	1	1
<i>sweat lodge</i>	1	4	1	<i>armed-robbery</i>	1	1	1
<i>abortion</i>	1	3	2	<i>ashtray</i>	1	1	1
<i>dose</i>	3	3	1	<i>attitude problem</i>	1	1	1
<i>brake</i>	1	2	2	<i>autistic</i>	1	1	1
<i>cabin</i>	2	2	1	<i>back-problem</i>	1	1	1
<i>fish and chip</i>	1	2	1	<i>band</i>	1	1	1
<i>hit</i>	1	2	2	<i>business man</i>	1	1	1
<i>lawn mower</i>	2	2	1	<i>business people</i>	1	1	1
<i>line</i>	2	2	1	<i>cats</i>	1	1	1
<i>medication</i>	1	2	1	<i>chocolate bar</i>	1	1	1
<i>mess</i>	2	2	1	<i>correction</i>	1	1	1
<i>motor bike</i>	1	2	1	<i>freckle</i>	1	1	1
<i>nurse</i>	1	2	2	<i>gadget</i>	1	1	1
<i>overpass</i>	2	2	1	<i>gym teacher</i>	1	1	1
<i>poney-tail</i>	1	2	2	<i>half-sister</i>	1	1	1
<i>prostitute</i>	1	2	1	<i>hooker</i>	1	1	1
<i>set</i>	2	2	1	<i>light</i>	1	1	1
<i>snowmobile</i>	2	2	2	<i>lung</i>	1	1	1
<i>tractor</i>	2	2	1	<i>mental</i>	1	1	1
<i>accessorie</i>	1	1	1	<i>molester</i>	1	1	1
<i>clam</i>	1	1	1	<i>part</i>	1	1	1
<i>club</i>	1	1	1	<i>pervert</i>	1	1	1
<i>coffee</i>	1	1	1	<i>reading</i>	1	1	1
<i>coma</i>	1	1	1	<i>right</i>	1	1	1
<i>commercial</i>	1	1	1	<i>sneaker</i>	1	1	1
<i>cop-hater</i>	1	1	1	<i>spike-heel</i>	1	1	1
<i>cowb</i>	1	1	1	<i>state trooper</i>	1	1	1
<i>film</i>	1	1	1	<i>story</i>	1	1	1
<i>hatch-back</i>	1	1	1	<i>tangent</i>	1	1	1
<i>head problem</i>	1	1	1	<i>UFO siting</i>	1	1	1
<i>loss</i>	1	1	1	<i>video camera</i>	1	1	1
<i>lower back pain</i>	1	1	1	<i>walk-man</i>	1	1	1
<i>match</i>	1	1	1	<i>whack</i>	1	1	1
<i>one-liner</i>	1	1	1	<i>ywd</i>	1	1	1
<i>plate</i>	1	1	1				
<i>post-card</i>	1	1	1				
<i>power tool</i>	1	1	1				
<i>prejudice</i>	1	1	1				
<i>rapist</i>	1	1	1				
<i>rash</i>	1	1	1				
<i>roller coaster</i>	1	1	1				
<i>rubber boot</i>	1	1	1				

Tableau I (Suite): Liste des noms ayant toujours reçu le même affixe pluriel, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (pluriel ou non) et le nombre de cas au pluriel.						
Affixe français				Affixe anglais		
Type de nom	# loc	# cas/ corpus	# cas/ pluriel	Type de nom	# loc	# cas/ corpus
<i>snow blower</i>	1	1	1			
<i>split</i>	1	1	1			
<i>stereo</i>	1	1	1			
<i>toy</i>	1	1	1			
<i>walkie-talkie</i>	1	1	1			
<i>wave</i>	1	1	1			

Tableau J: Liste des noms ayant reçu un affixe pluriel variable, avec le nombre de locuteurs chez qui ils sont apparus, le nombre de cas dans l'ensemble du corpus (pluriel ou non) et le nombre de cas au pluriel.					
Type de nom	# locuteurs	# cas/corpus	# cas/pluriel	affixe anglais	affixe français
<i>Indian</i>	1	13	8	1	7
<i>smoke</i>	2	7	4	2	2
<i>cop</i>	2	4	4	1	3
<i>joke</i>	4	6	3	1	2
<i>slave</i>	1	3	2	1	1
<i>pain-killer</i>	1	2	2	1	1
<i>police-woman</i>	1	2	2	1	1

## RÉFÉRENCES

- Achard, P. *La Sociologie du langage*. Collection Que sais-je? Paris: Presses Universitaires de France.
- Arndt, W. (1970). Nonrandom assignment of loanwords: German noun gender. *Word* 26(2): 244-253.
- Baetans Beardsmore, H. (1971). A gender problem in a language contact situation. *Lingua* 27: 141-159.
- Barbaud, P., Ducharme, C. et Valois, D. (1982). D'un usage particulier du genre en canadien-français: La féminisation des noms à initiale vocalique. *Revue canadienne de linguistique* 27(2): 103-133.
- Barkin, F. (1980). The role of loanword assimilation in gender assignment. *The Bilingual Review* 7(1): 105-122
- Beardsmore, H. (1971). A gender problem in a language contact situation. *Lingua* 27: 141-159.
- Bélisle, L.-A. (1979). *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal: Beauchemin.
- Béniak, É., Mougeon, R. et Valois, D. (1985). *Contact des langues et changement linguistique: Étude sociolinguistique du français parlé à Welland (Ontario)*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Bentahila, A. et Davies, E. E. (1991). Constraints on code-switching: A look beyond grammar. Dans *Papers for the Symposium on Code-switching in Bilingual Studies: Theory, Significance and Perspectives*. Barcelone: European Science Foundation. 369-403.
- Bergeron, L. (1980). *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal: VLB Éditeur.
- Berk-Seligson, S. (1986). Linguistic constraints on intrasentential code-switching: A study of Spanish/Hebrew bilingualism. *Language in Society* 15(3): 313-348.
- Boeschoten, H. (1990). Asymmetrical code-switching in immigrant communities. Dans *Papers for the Workshop on Constraints, Conditions and Models*. Londres: European Science Foundation. 85-100.
- Bonnaffé, É. (1920). *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*. Paris: Librairie Delagrave.
- Boudreau, A. et Perrot, M.-È. (1994). Productions discursives d'un groupe d'adolescents acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick: «Là je me surveille, là j'me watche pas». *Actes du 16e colloque annuel de l'ALPA*: 271-283.
- Boulanger, J.C. (1992). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Saint-Laurent: Dicorobert Inc.

- Budzhak-Jones, S. et Poplack, S. (1995). *Two generations, two strategies: The fate of bare English-origin nouns in Ukrainian*. Communication présentée à l'Association canadienne de linguistique. Montréal.
- Charbonneau, H. (1993). *Le français et l'anglais en perspective. Volume III: La grammaire*. Manuscrit non-publié.
- Colpron, G. (1970). *Les Anglicismes au Québec: Répertoire classifié*. Montréal: Beauchemin.
- Correa-Zoli, Y. (1973). Assignment of gender in American-Italian. *Glossa* 7(2): 123-128.
- Dionne, N.-E. (1909). *Le Parler populaire des canadiens français*. Québec: Laflamme et Proulx.
- Diop, A. H. (1989). *Language contact, language planning and language policy: The study of two bilingual communities in Northern Senegal*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- Dunn, O. (1976). *Glossaire franco-canadien*. Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Eliasson, S. (1989). English-Maori language contact: Code-switching and the free morpheme constraint. *Reports from Uppsala University Department of Linguistics* 18: 1-28.
- Eze, E. (1995). *Borrowed verbs: Evidence from Igbo-English bilingual discourse*. Communication présentée à l'Association canadienne de linguistique. Montréal.
- Eze, E. (en préparation). *Aspects of Language Contact: A Variationist Approach to Code-switching and Borrowing in Igbo-English Bilingual Discourse*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa
- Flikeid, K. (1984). *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick*. New York: Peter Lang Publishing.
- Flikeid, K. (1989). «Moitié anglais, moitié français?». *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8(2): 177-228.
- Forsgren, M. (1978). *La Place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique*. Stockholm: Almqvist et Wiksell International.
- Gérin, P. M. (1984). La Création d'un troisième code comme mode d'adaptation à une situation où deux langues sont en contact: le chiac. *Actes de la Réunion Annuelle de l'ALPA* 7: 31-38.
- Gérin, P. M. (1989). Points saillants d'une théorie de l'emprunt lexical. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8(2): 28-41.
- Gérin, P. M. (1993). *Le Glossaire acadien* (Édition critique de l'ouvrage de Pascal Poirier). Moncton: Les Éditions d'Acadie/Centre d'études acadiennes.
- Gesner, E. (1986). *Bibliographie annotée de linguistique acadienne*. Centre international de recherche sur le bilinguisme.

- Grévisse, M. (1986). *Le Bon usage*. Paris: Duculot.
- Haden, E. et Joliat, E. (1940) Le genre grammatical des substantifs en franco-canadien empruntés à l'anglais. *Publications of the Modern Language Association of America* 55: 839-854.
- Huddleston, R. (1984). *Introduction to the grammar of English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- La Follette, J. (1969). *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*. Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- LeBlanc, A. F. (1992). Le Chiac au banc des accusés. Éditorial de l'*Acadie Nouvelle*. Caraquet, N.-B.
- Lucci, V. (1972). *Phonologie de l'acadien (Parler de la région de Moncton, N.B., Canada)*. Montréal: Didier.
- Massignon, G. (1962). *Les parlers français d'Acadie* (2 tomes). Paris: Klincksieck.
- Meechan, M. et Poplack, S. (à paraître). Orphan categories in bilingual discourse: Adjectivization strategies in Wolof-French and Fongbe-French. *Language Variation and Change* 7(2).
- Myers-Scotton, C. (1988). Differentiating borrowing and code-switching. Dans *Linguistic Change and Contact: Proceedings of the Sixteenth Annual Conference on New Ways of Analyzing Variation*. 318-325.
- Myers-Scotton, C. (1993). *Duelling Languages*. Oxford: Clarendon Press.
- Naït M'Barek, M. et Sankoff, D. (1988). Le Discours mixte arabe/français: des emprunts ou des alternances de langue? *Revue Canadienne de Linguistique* 33(2): 143-154.
- Péronnet, L. (1977). Le Parler acadien. *Mémoires de la Société Royale du Canada*. 4ème série (15): 215-228.
- Péronnet, L. (1989a). Analyse des emprunts dans un corpus acadien. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8(2): 229-251.
- Péronnet, L. (1989b). *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick: Éléments grammaticaux et lexicaux*. New York: Peter Lang Publishing Inc.
- Perrot, M.-È. (1990). *Le Franglais de Moncton (le «chiac»): Analyse du fonctionnement des marqueurs «back», «comme» et «juste» dans le discours*. D.E.A., Sorbonne Nouvelle.
- Poirier, C. (1985). *Trésor de la langue française du Québec: Volume de présentation*. Ste-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Poirier, P. (1928). *Le Parler franco-canadien et ses origines*. Québec: Imprimerie Franciscaine Missionnaire.

- Poplack, S. (1980). Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL: Toward a typology of code-switching. *Linguistics* 18(7/8): 581-618.
- Poplack, S. (1987). Contrasting patterns of code-switching in two communities. Dans E. Wande, J. Anward, B. Nordberg, L. Steensland et M. Thelander (Ed.), *Aspects of multilingualism: Proceedings from the fourth Nordic symposium on bilingualism, 1984*. Uppsala: Borgströms, Motala. 51-77.
- Poplack, S. (1989). Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique. Dans R. Mougeon et E. Beniak (eds.), *Le français canadien parlé hors Québec*. Québec: Les Presses de l'Université Laval. 126-151.
- Poplack, S. (1989). The care and handling of a megacorpus: The Ottawa-Hull French Project. Dans R. Fasold et D. Schiffrin (eds.), *Language change and variation*. Amsterdam: John Benjamins. 411-451.
- Poplack, S. (1993). Variation theory and language contact. Dans D. Preston (ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam: Benjamins. 251-286.
- Poplack, S. et Meechan, M. (1995). Patterns of language mixture: Nominal structure in Wolof-French and Fongbe-French bilingual discourse. Dans L. Milroy et P. Muysken (eds.), *One Speaker, Two Languages*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Poplack, S., Pousada, A. et Sankoff, D. (1982). Competing influences on gender assignment: Variable process, stable outcome. *Lingua* 57(1): 1-28.
- Poplack, S. et Sankoff, D. (1984). Borrowing: The synchrony of integration. *Linguistics* 22(1): 99-135.
- Poplack, S. et Sankoff, D. (1985). Le trajet linguistique et social des emprunts. *Revue québécoise de linguistique* 14(1): 142-186.
- Poplack, S. et Sankoff, D. (1988). Code-switching. Dans U. Ammon, N. Dittmar et K. J. Mattheier (eds.), *Sociolinguistics: An international handbook of the science of language and society*. Berlin: Walter de Gruyter. 1174-1180.
- Poplack, S., Sankoff, D. et Miller, C. (1988). The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics* 26(1): 47-104.
- Poplack, S. et Sankoff, D. (1984). Borrowing: The synchrony of integration. *Linguistics* 22. 99-135
- Poplack, S. et Tagliamonte, S. (1994). -S or nothing: Marking the plural in the African American diaspora. *American Speech* 69(3): 227-259.
- Poplack, S., Wheeler, S. et Westwood, A. (1987). Distinguishing language contact phenomena: Evidence from Finnish-English bilingualism. Dans P. Lilius et M. Saari (eds.), *The Nordic languages and modern linguistics*. Helsinki: University of Helsinki Press. 33-56.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. et Svartvik, J. (1972). *A grammar of contemporary English*. New York: Harcourt Brace Javanovich, Inc.

- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. et Svartvik, J. (1985). *A comprehensive grammar of the English language*. New York: Longman.
- Rand, D. et Patera, T. (1991). *Concorder. Concordance Software for the Macintosh*. Version 1.1. Montréal: Université de Montréal.
- Rand, D. et Sankoff, D. (1990). *GoldVarb. A variable rule application for the Macintosh*. Version 2.0. Montréal: Université de Montréal.
- Reed, C. (1942). The gender of English loanwords in Pennsylvania German. *American Speech* 17: 25-29.
- Robert, P. (1986). *Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Société du nouveau Littre.
- Roy, M.-M. (1979). *Les conjonctions anglaises «but» et «so» dans le français de Moncton (Une étude sociolinguistique de changements linguistiques provoqués par une situation de contact)*. Thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Sankoff, D. et Poplack, S. (1981). A formal grammar for code-switching. *Papers in linguistics* 14(1):3-45.
- Sankoff, D., Poplack, S. et Vanniarajan, S. (1990). The case of the nonce loan in Tamil. *Language Variation and Change* 2: 71-101.
- Treffers, J. (1990). Towards a uniform approach to code-switching and borrowing. Dans *Papers for the Workshop on Constraints, Conditions and Models*. Londres: European Science Foundation. 259-277.
- Tucker, G., Lambert, W. et Rigault, A. (1977). *The French speaker's skill with grammatical gender: An example of rule-governed behavior*. La Hague: Mouton.
- Turpin, D. (1992) *Traitement des emprunts et des code-switches dans le discours bilingue de Moncton (Nouveau-Brunswick)*. Manuscrit non-publié.
- Weinreich, U. (1953). *Languages in contact*. La Hague: Mouton.
- Wheeler, S. (1987). *Code-switching and Borrowing in a Finnish-English Bilingual Situation*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa.
- Wilmet, M. (1986). *La Détermination nominale. Quantification et caractérisation*. Paris: Presses Universitaires de France.